



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1960 MERCREDI 12 MARS 2014

Présidentielle 2016

Joseph Kabila appelé à se prononcer

« Joseph Kabila n'a pas de choix. Il doit respecter la Constitution ». Ces propos de Vital Kamerhe tenus au cours d'une interview accordée récemment à Radio France internationale reflètent son engagement à empêcher l'actuel chef de l'État à rempiler pour un troisième mandat. Le leader de l'Union pour la nation congolaise (UNC) n'accorde aucune foi aux assurances du porte-parole du gouvernement estimant qu'il n'est pas dans son rôle puisqu'il s'agit ici d'un engagement public soutenu par la Constitution. Il invite pour ce faire Joseph

Kabila à se prononcer clairement à ce sujet afin de lever toute ambiguïté. Et pour amener ce dernier à tenir cet engagement, il indique que tout sera mis à contribution pour tenir le peuple congolais en éveil constant.

Quant à la tenue des élections locales et provinciales, Vital Kamerhe estime que la Ceni ferait mieux de coupler les élections locales avec les élections provinciales compte tenu des arriérés électoraux contractés depuis novembre 2011.

Page 18



MUSIQUE

Jupiter et Okwess international en tournée européenne



En 2013, le Jupiter Bokondji a sorti son album intitulé "Hôtel Univers"

Du 15 au 29 mars, Jupiter et Okwess International se produiront au célèbre festival des musiques du monde « Babel Med » dont la dixième édition va se dérouler du 20 au 22 mars prochain à Marseille. La manifestation se déroulera pendant 3 jours et 3 nuits. 30 concerts livrés par 200 artistes sont ainsi prévus. 2 500 professionnels et plus de 15 000 spectateurs sont attendus.

Le « Babel Med » est considéré comme un amplificateur économique et culturel des musiques du monde. Mêlant les rythmes épileptiques zebolas, les traditionnelles mélodies obsédantes du Grand Congo et le groove urbain de la mégapole Kinshasa, Jupiter, cet afro-beat kinois produit un électrochoc musical aux transes libératrices. La prochaine tournée européenne de l'artiste et de son groupe aura lieu du mois de mai au mois d'août prochain.

Page 21

Droits fondamentaux

L'Asadho plaide pour les détenus des prisons de Kinshasa



Vue partielle du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa

L'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) a présenté le 11 mars son rapport sur la situation des prisons à Kinshasa. « Sortez-les de la prison », tel est l'intitulé de ce travail réalisé d'octobre à novembre 2013 tendant à contribuer à l'amélioration des conditions de détention dans les cachots et prisons de Kinshasa. L'ONG a noté la recrudescence d'arrestations et détentions illégales depuis les élections de 2011, les violences faites contre les femmes prisonnières, qui ne font pas l'objet des poursuites judiciaires, ainsi que le régime carcéral trop rigoureux auquel certains prisonniers sont soumis.

Depuis la mort du président Laurent-Désiré Kabila en passant par les élections de 2006, déplore l'ONG, les prisons sont remplies de personnes condamnées sans procès équitable et d'autres poursuivies sans être traduites devant les juges.

Page 20

TRANSPORT MULTIMODAL

Environ 174 millions de dollars déjà décaissés au profit de la SNCC

Le ministre des Transports et voies de communication a, au cours de la réunion de la troïka stratégique du lundi 10 mars, relevé que la Société nationale de chemin de fer (SNCC) ne parvient pas à capitaliser les apports financiers en sa faveur et les opportunités qui lui sont offertes en vue de la reprise de la production du cuivre au Katanga. La SNCC, a-t-il déclaré, reste tarabouée par un activisme syndical qui ne facilite pas un

fonctionnement harmonieux et optimal dans un contexte de charges sociales grandissantes. Aussi la troïka stratégique a-t-elle exhorté le ministre à prendre des mesures adéquates pour assurer à cette entreprise publique un fonctionnement compatible avec les objectifs et les moyens qui lui sont assurés dont les interventions directes du gouvernement de l'ordre et l'apport de la Banque mondiale.

Page 20

PARTIS POLITIQUES

Le CDPS clôture la formation sur les droits de l'homme

Le Congrès pour la démocratie et le progrès social (CDPS) a clôturé, le lundi 10 mars, la session de formation sur les Droits de l'homme avec comme cible les militants du parti et toute autre personne intéressée. Le parti cher à Beltchika a, au cours de ce séminaire, démontré sa ferme volonté de s'acquitter de l'obligation faite par la loi aux partis politiques de travailler à la formation des citoyens pour l'intérêt de la République.

La formation qui a débuté le samedi 08 mars a été marquée par trois exposés à savoir : l'introduction aux Droits de l'Homme, les devoirs du citoyen et les instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux des Droits humains. Pendant trois jours, les orateurs ont articulé leurs exposés autour du thème central de ce séminaire : « citoyens voici vos droits, voici vos devoirs ».

Page 19

ÉDITORIAL

Sages

Le Congo appartient au petit groupe de pays qui ont su préserver leurs structures traditionnelles et qui s'emploient aujourd'hui plus que jamais à les protéger. Sans pour autant récuser la modernité, avec ce que celle-ci comporte d'uniformisation dans tous les domaines, il protège les usages, les traditions, les institutions qui permettent à nos sociétés de se construire au fil du temps. Et tandis que s'amorce chez nous un débat sur la nécessaire amélioration de la gouvernance à tous les niveaux de la vie publique, il convient de rappeler cette vérité d'évidence que l'on n'efface pas d'un trait de plume l'histoire d'une nation.

La preuve est faite sur tous les continents que rien n'est plus dangereux pour un peuple que de le contraindre à oublier son passé, ou plus exactement à gommer les leçons tirées de son histoire. Elle est administrée de façon irréfutable par de très grandes puissances comme la Chine et la Russie qui, après s'être employées à détruire au nom d'une idéologie collectiviste leurs sociétés traditionnelles dans le but d'édifier une société exemplaire, s'emploient aujourd'hui à retrouver leurs racines culturelles, sociales, morales même.

À l'heure où nous nous interrogeons nous-mêmes sur la modernisation de nos institutions, avec en ligne de mire une éventuelle réforme de la Constitution qui commence à agiter les esprits, il n'est pas inutile de suggérer qu'en bonne place de cette réflexion figurent le rôle et les pouvoirs du Haut Conseil national des sages du Congo, cette institution inédite dont le rôle est de permettre aux anciens, aux chefs, donc aux représentants des sociétés traditionnelles, de réfléchir collectivement aux grandes décisions qui engagent l'avenir de notre pays. Une telle institution a en effet l'avantage immense de lier le passé et le présent, la tradition et la modernité, la coutume et la loi.

S'il est vrai que la démocratie a amplement prouvé au cours du dernier demi-siècle qu'elle est, pour les hommes, la moins mauvaise forme de gouvernance, il l'est tout autant, sinon plus, qu'elle peut être améliorée. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas innover en associant étroitement les sages du Congo à une réforme des institutions que bien des peuples africains nous envieront si nous sommes capables de la mener à bien ?

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION ÉLECTORALE

Le Pnud initie une formation pour les acteurs étatiques et non étatiques

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en partenariat avec le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), organise du 11 au 13 mars à Brazzaville, une formation modulaire «Bridge en administration électorale»

Cet atelier regroupe les représentants du ministère de l'Intérieur, de la Commission nationale d'organisation des élections, de la direction générale des affaires électorales, des partis politiques, de la société civile et du CSLC. Le chef de bureau du Pnud au Congo, Elhadj Oumar Diallo, a relevé le lien qui existe entre l'administration électorale et la crédibilité des processus électoraux. «En parlant de l'administration électorale, nous savons tous qu'une élection ou une consultation démocratique directe est l'une des opérations les plus complexes qu'un pays ait à organiser. C'est une tâche admi-

nistrative hautement délicate, généralement réalisée dans une atmosphère politiquement chargée. L'expérience nous apprend que la qualité de la gestion électorale détermine d'une manière significative la crédibilité des processus électoraux», a-t-il indiqué. C'est pourquoi, a ajouté Elhadj Oumar Diallo, pour organiser des élections légitimes, l'organisme de gestion électorale et les autres acteurs impliqués doivent non seulement se conformer aux lois et règlements en la matière, mais encore, a-t-il insisté, démontrer qu'ils les respectent. De cette logique, a-t-il poursuivi, dépend la survie d'un processus électoral et la pérennisation de la démocratie. Et le chef de bureau du Pnud au Congo de poursuivre: «C'est ainsi que le Pnud encourage une dynamique pluri acteurs, intégrant toutes les parties prenantes au processus électoral, afin qu'à chaque étape, selon les enjeux, les urgences, les défis et les intervenants, les principes

d'une bonne organisation et d'une bonne gestion du processus électoral, soient garanties.»

À l'issue de l'atelier, la mise en place d'unité de monitoring des médias est attendue, tout comme la mise en réseau des organisations de la société civile pour la création d'une plateforme d'observation et de veille électorale.

De son côté, le vice-président du CSLC, Claude Antoine Siassia, a salué l'initiative du Pnud à travers le projet «Appui des acteurs étatiques et non étatiques au processus électoral en République du Congo». Il a invité les participants à suivre avec assiduité les enseignements dispensés par les formateurs de l'Institut Gorée du Sénégal venus pour la circonstance, avant de reconnaître toute la complexité à laquelle font face les gestionnaires de l'administration électorale en République du Congo.

Roger Ngombé

POOL

Un aéroport moderne de type B pour Kindamba

Une séance d'ouverture des offres relatives à l'aménagement et au bitumage des chaussées aéronautiques et à la voie d'accès de cet ouvrage s'est déroulée hier au siège de la Délégation générale des Grands travaux (DGGT), sous la direction du chef de département des marchés publics, André Mbossa.

Les travaux à réaliser concernent : la construction d'une piste calibrée au Boeing 737-300, de 2 km de longueur et de 30m de largeur, avec deux prolongements d'arrêt de 60x30m aux deux seuils, ainsi que des accotements de 7,50m de large, de part et d'autre de la bretelle ; la construction d'une bretelle d'accès de la piste à l'aire de stationnement de 125mx23m avec des accotements de 7,5m de large, de part et d'autre de la bretelle ; la construction d'une aire de stationnement commercial de

225mx80m avec des bandes anti-souffles de 7,5m de large ; l'exécution d'un réseau de drainage et d'évacuation des eaux de ruissellement et d'infiltration. À ces travaux s'ajoutent : l'exécution des travaux divers comprenant l'application d'une couche d'anti-kérosène sur l'air de stationnement ; l'exécution des marques de balisages diurnes et de lignes de guidage ; les travaux divers de finition et de nettoyage ; enfin, les travaux d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès à l'aéroport.

Les neuf entreprises qui ont soumis l'offre sont : San José Congo, DTP Terrassement, Groupement FP Construction, Leffol Congo, SEAS, Safricas, Sino Hydro Tianjin, CRBC et SGE-C Congo. Le montant des offres pour l'ensemble des soumissionnaires varie de 22,2 milliards à 32,8 milliards de FCFA. Et le délai d'exé-

cution varie de 12 à 25 mois.

«Comme partout ailleurs, l'aéroport joue un rôle prépondérant dans l'essor du transport aérien et par conséquent, dans le développement économique d'un pays en favorisant la mobilité et les échanges, facteurs déterminants de tout développement économique et social. En outre, toujours pour répondre aux besoins du transport aérien sur le territoire national, le chef de l'État a initié un vaste programme de modernisation du pays qui vise, non seulement la dotation du pays en infrastructures de base, mais aussi en infrastructures aéroportuaires viables et modernes permettant, aux côtés des voies terrestres, de désenclaver l'arrière-pays avec tous les modes de transport», a précisé André Mbossa.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENQUÊTE

Les casseuses de pierres à Kombé trouvent une filière économique

Kombé, au Sud de Brazzaville, des femmes œuvrent dans une carrière. Grâce à l'action de concassage de la pierre, ces femmes ont réussi à briser leur isolement. Organisées en coopérative grâce à l'appui de l'État, elles espèrent bientôt trouver dans ce métier une filière économique afin de contourner les difficultés et mieux écouler leur produit. Enquête au milieu d'un monde méconnu.

La carrière de Kombé est située à environ 17 km au sud de Brazzaville. Les femmes y travaillent depuis bientôt deux décennies pour certaines. Dans ces sites où bruit de marteau se mêle au vrombissement des camions qui chargent la pierre ici et là, ces femmes rivalisent avec les hommes. Foulards sur la tête, pantalons enfilés et chaussettes, elles n'ont certainement pas les mêmes chances que les hommes aux biceps proéminents. Pourtant, au fil des années, et à force de taper le fer sur la pierre, elles ont décuplé leur force au point de réunir parfois les mêmes mètres cubes de pierre que certains casseurs.

Pour se nourrir et sauver leur famille, elles ont accepté ce dur travail. Célibataires, veuves, ou sorties des familles précaires, chacune de ces femmes évoque une raison particulière qui l'a amenée dans cet environnement. Au début, c'est difficile, avouent-elles. Elles révèlent avoir abandonné tout complexe pour vivre de ce métier, a priori réservé aux hommes. Mains rugueuses, avec une corpulence qui s'accommode de la tâche, ces femmes se soucient peu des conséquences qu'une telle morphologie peu avoir sur la vie de couple. «*Nous ne comptons pas sur les hommes pour vivre. La plupart ici nourrissent leurs enfants seules. Les jeunes filles qui nous rejoignent dans ce travail ont traversé des*

difficultés énormes. Elles savent ce que c'est que de vivre sans travail et sans argent», soutient Marguerite Nguembo, la cinquantaine révolue, casseuse de pierre depuis 17 ans.

Un dur travail au revenu modeste et aux multiples risques

Arrondir la fin du mois, c'est l'objectif. Même si le gain mensuel varie selon les saisons, le but est de réussir à réunir quelques mètres cubes de pierre chaque semaine. Pendant les saisons sèches, le travail est plus aisé car la pierre se casse sur le lit même du fleuve. Point n'est besoin de déplacer les tas de moellon moins encore d'affronter les fantaisies des propriétaires fonciers qui exige une taxe de 1000 FCFA pour déposer la pierre sur leur terrain.

Entre moellon, caillasse et graviers, ces femmes préfèrent la dernière forme. La plupart du temps, elles attendent que les rochers soient dynamités pour se procurer, à vil prix, les grosses pierres qu'elles finissent par transformer en gravier au bout de 5 à 8 jours avec au final, environ 2 à 3 mètres cubes. Ce qui représente, après la vente, entre 15.000 à 25.000 FCFA de gain.

Si la fin du circuit est heureuse lorsqu'un camion vient acheter les tas, les dépenses liées aux maladies causées par ce travail sont désagréables. En effet, c'est sous un soleil ardent qu'elles frappent manuellement sur la pierre, sans casquette et sans lunette de protection, s'exposant ainsi aux projectiles des petites pierres qui peuvent percer les yeux sous le

choc des marteaux. Sans abris et sans solutions elles laissent les enfants subir les rayons de soleil au dos ou sous des abris de fortune, souvent faits de feuillages et d'habits accrochés sur les tranches d'arbres plantés à même le sol. «*C'est dur, et je n'ai pas de choix pour mon fils. Il est habitué maintenant*», relève une jeune casseuse, mère d'un petit garçon de 3 ans.

L'espoir avec la naissance d'une filière de construction de bâtiments

Au regard d'énormes difficultés, nombre de ces femmes ont projeté de mettre fin à ce travail. Mais le problème, c'est la réinsertion. Que faire après 5 à 15 ans passés dans la carrière et après avoir appris tout un métier ?

En 2010, lors d'une descente à la carrière de Kombé de la ministre des Affaires sociales, plusieurs doléances avaient été formulées par les femmes casseuses. Elles

évoquaient le manque de matériel de travail adéquat, l'exposition aux intempéries et aux risques multiples d'accidents corporels qui mettent en danger leur santé et leur intégrité physique ainsi que le manque d'eau potable.

Sensible à l'idée d'aider ces femmes à s'organiser, le ministère des Affaires sociales, à travers le Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (PARSEGD) avait saisi l'importance d'apporter son appui. «*Nous avons trouvé ici à Kombé près de deux cent femmes qui peuvent fournir des graviers et de la pierre nécessaires aux activités de pavage des rues dans certains quartiers de la ville. Nous allons donc signer un partenariat avec elles pour les aider à écouler leurs produits, mais surtout à les organiser pour qu'elles se constituent en Très petites entreprises. Ces femmes entrent dans la filière de construction de bâtiments. Et nous allons les aider à s'organiser, appuyer leur activité pour améliorer leurs conditions de vie*», a déclaré la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul.

Environ 200 femmes dont l'âge varie entre 20 et 60 ans ont été identifiées par l'Unité de coordination de PARSEGD. À ce jour, une série d'actions ont été réalisées par le projet. La formation des bénéficiaires a abouti à la création des coopératives. L'initiative a aidé à la construction des infrastructures telles la halte garderie et l'aménagement de la source d'eau, l'acquisition des équipements et outils de travail. Dans ce cadre, deux mini concasseurs, les tamis vibreurs, les brouettes, les tenues, les cache-nez et les gants ont été apprêtés pour ces femmes.

«*L'appui vise la réduction de la pénibilité du travail. Il se justi-*

fie par le fait que ces femmes produisant la pierre interviennent dans la filière de production de pavés de roche, nécessaire pavage de certaines voiries de la ville de Brazzaville», soutient Constant Kiahouama, responsable de l'Unité de coordination du PARSEGD, placé sous la tutelle du ministère en charge des Affaires sociales. Dans la même optique, une convention a été signée avec le Forum des Jeunes Entreprises du Congo afin d'assurer, entre autres, la structuration et la formalisation des coopératives et du Groupement d'intérêt économique (GIE), la formation des acteurs à l'utilisation des engins et mini concasseurs et le suivi et accompagnement des activités du GIE. Le GIE, à en croire, le PARSEGD, va permettre aux coopératives de mettre en commun leur activité économique afin de faciliter, de développer ou d'accroître les résultats de cette activité.

Cependant, avec la fin annoncée du financement du PARSEGD, le soutien à ces femmes qui espèrent entrer dans la vie économique sera-t-elle pérenne ? Si à Kombé, les casseuses de pierre trouvent peu à peu une issue, celles de la carrière de Mafouta, moins nombreuses certainement, croupissent encore dans la misère. Quoiqu'une aide soit envisagée pour elles, le véritable problème à régler à Mafouta, est la légitimité de cette carrière, soulignent les habitants. Car les populations de cette petite île de «*Tsioudi*» qui abrite la carrière plongée dans le fleuve Congo souffrent du mauvais état de la route qui est détruite par les gros camions. L'autre raison de la peur: les érosions progressives causées par la destruction des pierres qui soutiennent les abords des terrains riverains.

Quantin Loubou



Ces femmes attendent l'appui de l'État. crédit photo Jean Euloge Samba



Initiation à l'utilisation du mini concasseur au siège du PARSEGD. photo PARSEGD



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG

Unité de Coordination du Projet



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL (AAOI)

Crédit IDA 49740-CG
AOI-N°001T/2014/MPT/UCP-CAB-CG

1. Le présent avis d'appel d'offres suit l'Avis général de passation des marchés publié le 10 juin 2011.

2. La République du Congo cofinance avec l'Association internationale de développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Central African Backbone, composante Congo (CAB-CG), et entend affecter une partie du produit de ce cofinancement aux paiements relatifs de l'appel d'offres international (AOI) :

N° 001T/2014/MPT/UCP-CAB-CG TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTERFRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO - MAKABANA -MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

3. L'unité de coordination du Projet Central African Backbone, composante Congo (UCP-CAB-CG) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux définis dans le présent appel d'offre international, à savoir:

CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTERFRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO - MAKABANA -MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

Le marché est composé de deux lots indivisibles à savoir :

Lot 1 : Réalisation du Génie civil : Installation infrastructures optiques, raccordement des câbles, construction des shelters et mise en service du câble optique de la liaison ;

Lot 2 : Réseau actif : Fourniture, installation et mise en service des équipements, système de supervision.

4. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres international spécifiées dans la publication de la Banque Mondiale « Directives: passation des marchés financés par les crédits de l'IDA, Edition de janvier 2011 », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'unité de coordination du CAB-CG, Email: contact@cabcongo.org, Tél (242) 068350041 et examiner le Dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir du 12 mars 2014 (date de publication du présent avis d'appel d'offres), de 9 heures à 16 heures (heure locale).

6. Le Dossier d'Appel d'offres complet en Français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse

ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de un million (1 000 000) FCFA. Le paiement sera effectué par chèque ou virement bancaire. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessous à l'Unité de Coordination du projet CAB-CG contre remise d'un récépissé.

7. Les soumissions devront être déposées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous au plus tard le 14 mai 2014 à 13 heures très précises (heure locale). Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délai seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 14 mai 2014 à 14 heures 00 minute dans la salle de réunion de l'unité de coordination du projet CAB.

Elles devront scrupuleusement porter les mentions suivantes:

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
001T/2014/MPT/UCP-CAB-CG : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU DE TELECOMMUNICATION INTERFRONTALIER EN FIBRE OPTIQUE ENTRE LE CONGO ET LE GABON : LIAISON POINTE-NOIRE -DOLISIE -MONT BELO - MAKABANA -MOSENDJO- MBINDA DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE FER CONGO OCEAN.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 14 MAI 2014.

8. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de Soixante-quinze millions (75.000.000) Francs CFA.

9. La réunion de clarification se tiendra le 04 avril 2014 à Pointe - Noire (le lieu et l'heure vous seront communiqués). Cette réunion sera précédée d'une visite de terrain dont les détails seront obtenus auprès de l'Unité de Coordination du Projet.

10. L'adresse mentionnée ci-dessous est:

Unité de coordination du Projet Central African Backbone, composante Congo (CAB-CG)

Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats-Unis; Brazzaville.

République du Congo

Tel : 00242 06 835 00 41

E-mail : contact@cabcongo.org

BP : 1420

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2014

Le Coordonnateur national du projet CAB-CG

Luc MISSIDIMBAZI

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Le grand danger qui menace l'ensemble du continent africain, c'est le vide hégémonique. C'est la mollesse des institutions africaines dans un contexte d'affaiblissement des formes nationales de la souveraineté, d'intensification de l'économie d'extraction, d'émergence d'une classe de sans-travail, de multiplication des guerres de prédation qui mêlent acteurs internes et externes, de déterritorialisation des ensembles hérités de la colonisation et d'émergence de nouvelles formes de luttes pour la survie.»

Achille Mbembe, historien camerounais, Johannesburg, le 6 décembre 2013

□ «La « guerre des sexes », ce ne sont pas les femmes qui la mènent, mais bien les hommes... Ce n'est pas pour rien qu'Engels déclarait que le niveau d'une civilisation se jugeait à la place qu'occupent les femmes dans la société!»

Nicole-Édith Thévenin, Philosophe et psychanalyste, Université Paris 8-Saint-Denis l'Humanité, 7 mars 2014

□ «Entre Vladimir Poutine et les Occidentaux, le jeu est inégal – comme le montrent, une fois de plus, les événements d'Ukraine. L'un a une stratégie, les autres, des intérêts. L'un est adepte des sports de combat, les autres aimeraient jouer au badminton.»

Par Alain Frachon, directeur de l'Information du Monde, Le Monde.fr, 7 mars 2014

□ «La francophonie, c'est 220 millions de locuteurs. Mais terme, dans trente ans, il y en aura plus de 700 millions. C'est un enjeu considérable, à la fois pour la culture mais aussi pour l'économie et pour la politique»

François Hollande, président français, lors de ses vœux au corps diplomatique à Paris en mi-janvier 2014.

□ «La croissance démographique galopante conjuguée à la sécheresse et à la déforestation est donc venue aggraver la crise foncière en exacerbant les conflits de tous genres en Afrique.»

Abdoulaye Harissou, cité par Jean-Pierre Vettovaglia dans Géopolitique africaine n°49, 4^e trimestre 2013

DROITS DE L'HOMME

Les journalistes devraient s'y intéresser dans leurs reportages et éditoriaux

Environ trente professionnels des médias, membres du pool des journalistes congolais pour les droits de l'homme, participent à un séminaire-atelier qui s'achève ce 12 mars à Brazzaville. L'objectif de cette formation est de leur permettre de prendre en compte les normes internationales et régionales des droits de l'homme dans l'exercice de leur profession.

«Mener des reportages sur les droits de l'homme peut se révéler un défi pour les professionnels des médias, car les journalistes ne se déplacent pas souvent sur les sites des violations. Certains se contentent de déclarations officielles pour faire leurs reportages, ce qui entraîne le manque d'objectivité et de professionnalisme. Ainsi, les professionnels des médias publics et privés doivent bénéficier non seulement d'un environnement libre, mais aussi d'un renforcement continu des capacités en matière des droits de l'homme, d'éthique et de professionnalisme. Ils doivent alors améliorer continuellement leurs techniques d'investigation et de reportage», a déclaré le directeur régional du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), Ahowanou Agbessi, avant d'ajouter: «Il est évident que les États exercent une sorte de contrôle de l'action des médias afin d'éviter les dérapages. Ainsi, le journaliste doit être suffisamment formé et informé sur les principes fondamentaux aux droits de l'homme. Les professionnels des médias détiennent un pouvoir dont ils font usage en déterminant les informations à diffuser, les mots et les images qui peuvent avoir une in-

fluence sur les populations. Ils ont ainsi l'opportunité de sensibiliser et d'éduquer les populations sur leurs droits et d'assurer le monitoring des droits de l'homme», a-t-il ajouté.

Le but de ces assises est de sensibiliser les journalistes de la radio, de la télévision, de la presse écrite et de la cybernétique aux instruments et mécanismes juridiques nationaux, régionaux et internationaux des droits de l'homme et sur leur rôle dans la promotion et la protection de ces droits ; d'accroître leurs connaissances en vue de contribuer à une meilleure implication des mé-

autochtones ; la couverture médiatique fondée sur les droits de l'homme : session autocritique et de rédaction d'articles sur les sujets présélectionnés. Les exposés seront assurés par des fonctionnaires du CNUDHD-AC, des experts ainsi que d'autres personnes ressources. «Ce séminaire nous permettra d'harmoniser les connaissances afin de parler des droits humains avec aisance et donc aider à promouvoir les droits humains à tous les niveaux. La presse peut jouer un rôle crucial dans la quête constante d'une société où chacun jouit librement de ses droits. Ainsi



Photo de famille des participants à la formation sur les droits de l'homme

dias en faveur de la promotion et de la protection des groupes marginalisés ; et enfin de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration de l'aspect genre dans les éditoriaux des organes de presse.

Les Nations unies comptent sur la presse
Répartis en sessions, plusieurs thèmes seront développés au cours de ce séminaire, tels que : l'environnement médiatique congolais-enjeux et défis pour une couverture efficace et professionnelle des événements liés aux droits de l'homme ; les objectifs des reportages fondés sur les droits de l'homme, les cas spécifiques des femmes, des personnes handicapées et des peuples

à travers l'action de la presse, nous pouvons réussir à sensibiliser un bon nombre de personnes sur les droits humains. Il est clair que le système des Nations unies fonde son action sur la presse», a fait savoir le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Fatoumata Binta Diallo. En rappel, plus d'une vingtaine d'activités de renforcement des capacités des professionnels des médias à travers la sous-région d'Afrique centrale ont été organisées en vue de promouvoir les droits de l'homme dans l'avancée des idéaux et des pratiques démocratiques.

Josiane Mambou Loukoula



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP04	Assurer la fonction d'Assistant (e) de direction	5 jours	24 au 28 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres N° AON-TX 03/DAO/MTE/CGMP/2014 du 12 mars 2014

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°138 du 19 février 2014.

2. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat – exercice 2014, des fonds de l'Etat congolais, afin de réaliser certains projets d'investissement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux d'aménagement du lac NANGA (LOUFOUALEBA) dans le Département du KOUILOU. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- TERRASSEMENT-REMBLAI.
- GROS ŒUVRES ;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- FAUX PLAFOND ;
- REVETEMENT DE SOLS-CARRELAGE ;
- MENUISERIE BOIS-SERRURERIE ;
- FERRONNERIE-SERRURERIE ;
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE ;
- CLIMATISATION,
- SECURITE INCENDIE ;
- PEINTURE ;
- LES AMENAGEMENTS.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des marchés publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des do-

cuments d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Ministère du Tourisme et de l'Environnement, 11^e étage porte 11.11 TOUR NABEMBA, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de trois cent mille (300.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 09 Avril 2014 à 12 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 10 Avril 2014 à 13 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de six millions (6.000.000) francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 11 mars 2014

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification

N° 06-FRN /DAO/MTE/CGMP/2014 du 12 mars 2014

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 138 du 19 février 2014.

2- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2014 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'acquisition du matériel de loisirs. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture du matériel de loisirs.

Ces matériels de loisirs constituent un (1) lot unique

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11^e étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de cent vingt cinq mille (125.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 09 Avril 2014 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 10 Avril 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 11 mars 2014

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres N° AON-TX 02/DAO/MTE/CGMP/2014 du 11 mars 2014

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°138 du 19 février 2014.

2- Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement a obtenu, dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat – exercice 2014, des fonds de l'Etat congolais, afin de réaliser certains projets d'investissement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux d'aménagement du village MÂH dans le Département du Pool. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- GROS – ŒUVRE / CLOS-COUVERT ;
- CHARPENTE
- COUVERTURE- PLAFONNAGE
- CARRELAGE – REVETEMENTS DE SOLS ET MURAUX
- MENUISERIE-BOIS / QUINCAILLERIE
- SERRURERIE
- VITRERIE
- PEINTURE
- PLOMBERIE-SANITAIRE
- ELECTRICITE
- TELEPHONIE
- VENTILATION / CLIMATISATION
- SECURITE- INCENDIE
- AMENAGEMENT EXTERIEUR – JARDINS – VOIES -ASSAINISSEMENT – ADDUCTION D'EAU et DIVERS

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion des

marchés publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Ministère du Tourisme et de l'Environnement, 11^e étage porte 11.11 TOUR NABEMBA, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de six cent mille (600.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 10 Avril 2014 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 09 Avril 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de treize millions (13.000.000) francs CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 11 mars 2014

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
CABINET
CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
11ème étage Tour NABEMBA. Porte 11.11 Brazzaville.
Tel : 00 242 222 81 05 06/06 668 00 02

Avis d'Appel d'offres (AAO) national – sans pré qualification

N° 02-FRN /DAO/MTE/CGMP/2014 du 11 mars 2014

1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n°138 du 19 février 2014.

2- Le Ministère du tourisme et de l'Environnement a obtenu dans le cadre du budget d'investissement de l'Etat- exercice 2014 fonds, afin de financer l'exécution de certains projets d'investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché sur l'édition des supports de loisirs. Le Ministère du Tourisme et de l'Environnement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la fourniture des supports de loisirs.

Ces supports de loisirs constituent un (1) lot unique

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et de l'Environnement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, 11^e étage porte 11.11 TOUR NABEMBA-BRAZZAVILLE, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 14 heures.

5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale. (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de cent vingt cinq mille (125.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera le règlement par espèces.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous mentionnée au plus tard le 10 Avril 2014 à 13 heures précises, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de quatre millions (4 000 000) de francs CFA.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessous mentionnée le 09 Avril 2014 à 14 heures précises, heure locale. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Brazzaville, le 11 mars 2014

**Le Ministre,
Josué Rodrigue NGOUONIMBA**

UNION DU FLEUVE MANO

Vers un réseau d'interconnexion électrique et de télécommunication sous-régional

À l'occasion d'une rencontre cadre pour la constitution d'un réseau de centres d'excellence dans l'espace de la Mano River, qui a eu lieu la semaine dernière à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, la directrice générale de l'Union du fleuve Mano, Daraka Kaba, a déclaré que quelque 3.250 kilomètres de routes seront bientôt construits dans l'espace de l'Union du fleuve Mano, en Afrique de l'Ouest, et pourront ainsi interconnecter les quatre pays membres, la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire. Daraka Kaba a indiqué que 2.000 mégawatts d'énergie sont également prévus ainsi que plusieurs centaines de millions de dollars pour être investis dans les télécommunications, pour interconnecter les systèmes téléphoniques des pays membres de l'Union. Le projet d'électrification des pays du fleuve Mano devrait démarrer cette année avec la construction d'une ligne à haute tension de 1.400 km, pour le raccordement de 125 villages et le passage du taux d'accès à l'électricité de 28% à 33%. La directrice générale de l'Union du fleuve Mano a appelé à la responsabilité de l'institut pour «sortir des cadres qui seront formés pour satisfaire la demande de ce projet ambitieux de construction d'infrastructures routières et énergétiques». Ces investissements s'inscrivent dans un plan stratégique pour la décennie comme l'avaient souhaité les chefs d'État des pays membres de l'Union en 2013.

Noël Ndong

ITALIE

Cécile Kyenge, militante de la cause immigrée

Libérée de ses obligations ministérielles, l'Italo-Congolaise retrouve sa liberté de parole pour l'intégration.

«Si c'était à refaire, je le referais de nouveau.» Cécile Kyenge Kashetu, désormais rendue à sa vie de militante depuis que le Premier ministre italien ne l'a pas retenue dans son gouvernement, dresse une sorte de bilan sans amertume. L'ancien ministre de l'Intégration continue de soutenir que son pays doit se donner son propre modèle d'intégration. Les échecs enregistrés dans ce domaine, a-t-elle estimé, sont dus au fait que toutes les approches suivent des modèles étrangers.

Intervenant la semaine dernière à la cérémonie d'ouverture de l'année académique de l'Université des Marches, Cécile Kyenge a estimé que son pays devait se forger son propre modèle «et en être orgueilleux». Les réalités italiennes, son histoire font obliga-

tiles. Ils ont permis d'ouvrir le débat sur des questions jusqu'ici traitées par la seule émotion, et toujours à la veille d'échéances électorales plus ou moins passionnées. Sans amertume, elle soutient que l'expérience qu'elle a vécue n'a rien qui puisse lui être enlevée si, aujourd'hui, un ministère comme celui qu'elle a dirigé devait être ré-institué en Italie.

«Avoir institué ce ministère a constitué la chose la plus positive, même s'il aurait été nécessaire dans le même temps de le doter de plus de moyens pour mieux peser sur le cours des choses», a-t-elle avancé. Le racisme à son endroit ? C'est du passé. «Il est nécessaire d'aller à contre-courant dans un pays où tout le monde hurle. On peut d'ailleurs hurler sans crier», soutient-elle. Dans une interview précédente, elle avait tout de même concédé ne pas avoir su qu'elle devait passer autant de temps à se



Cécile Kyenge

« Avoir institué ce ministère a constitué la chose la plus positive, même s'il aurait été nécessaire dans le même temps de le doter de plus de moyens pour mieux peser sur le cours des choses »

tion à suivre sa manière propre de traiter les étrangers (ceux nés en Italie). C'est la voie pour faire face aux défis du futur dans les domaines de la démographie, du financement des caisses de sécurité sociale et du renouvellement obligatoire des générations. Quant aux dix mois qu'elle a passés au sein du gouvernement de M. Enrico Letta, l'italo-Congolaise estime qu'ils n'ont pas été inu-

défendre des attaques et insultes des extrémistes dans les médias.

Rappelons que le gouvernement formé le 22 février dernier par M. Matteo Renzi, nouveau Premier ministre italien, n'a pas retenu la première femme noire d'un gouvernement italien ni même son ministère de l'Intégration. Les milieux associatifs déçus affirment que cela est le signe d'une volonté de

ne pas accorder l'importance qu'il faut aux questions migratoires dont l'Italie est pourtant très marquée. La mort de 366 immigrés aux abords du port sicilien de Lampedusa, le 3 octobre dernier, avait été un vrai choc pour toute la péninsule pourtant.

Le pape qui s'était rendu dans l'île quelques semaines auparavant après un précédent drame, y avait dénoncé «une globalisation de l'indifférence». Cécile Kyenge a notamment bataillé pour que le «droit du sol» soit reconnu aux enfants nés en Italie de parents étrangers pour l'octroi de la nationalité. Il n'est pas sûr que ce combat soit poursuivi avec détermination par la nouvelle équipe gouvernementale, très occupée à juguler les effets du chômage et baisser la pression fiscale dans le pays.

Lucien Mpama



Equatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche des candidats appropriés pour la fonction suivante:

Elève Pilote (H/F)

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 18 à 27 ans;
- Etre en bonne santé.

Qualifications :

- Niveau scolaire requis: BAC + 3 ou supérieur;
- Connaissances mathématiques de base: algèbre, géométrie, trigonométrie, calcul mental + physique de base;
- Motivation pour le métier de pilote et connais-

ECAIR RECRUTE

sance du secteur aérien (par lecture, internet, jeux vidéos spécialisés);

- Psychomotricité;
- Capacités en anglais (écrit et parlé).

Avantages en vue de la sélection:

- Expérience aéronautique préalable;
- Etre résistant au stress;
- Esprit analytique, synthétique et d'initiative;
- Etre détenteur d'un permis de conduire.

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Elève Pilote »: pnt@flyecair.com

Date limite de dépôt des candidatures:

7 mars 2014



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG

Unité de Coordination du Projet



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MPT/2014/UCP/CAB :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA FINALISATION ET LA MISE EN PLACE DU REGIME LEGAL ET REGLEMENTAIRE RELATIF AU DEVELOPPEMENT DU HAUT DEBIT (MARCHE GROS)

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel pour la finalisation et la mise en place du régime légal et réglementaire relatif au développement du haut débit ».

1.Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est de renforcer le cadre réglementaire général du secteur des communications électroniques afin de l'adapter au marché de gros et de proposer les obligations générales nécessaires pour réglementer ou réguler Ex-post les marchés existants du large bande et des services Internet. Plus précisément, il s'agira notamment de :

- Identifier tous les marchés liés au large bande existant ou avenir, particulièrement ceux nés du fait de la mise en place des réseaux CAB et PCN, tels qu'ils sont aujourd'hui prévus ainsi que tous réseaux futurs ;
- Identifier tous les marchés de détail et de gros à large bande des réseaux actuels ;
- Identifier auprès de chaque opérateurs, les services large bande offerts dans le marché de détail et de gros ;
- identifier les marchés pertinents large bande en effectuant une analyse comparative à ceux proposés par l'ARPCE ;
- identifier les opérateurs ayant une position dominante sur les marchés ;
- Identifier les remèdes visant à éviter que les opérateurs dominants n'abusent de leur situation ;

2.Profil du Consultant

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- Etre diplômé d'une école d'ingénieur, de commerce ou d'université et titulaire d'au moins un BAC+5 ;
- avoir une connaissance significative de la réglementation dans le secteur des télécoms ;
- avoir une expérience internationale reconnue dans le secteur des télécommunications et une très bonne connaissance de la mise en place du cadre juridique et réglementaire dans le secteur des té-

lécommunications en Afrique et dans la région de la CEMAC ;

- avoir une expérience prouvée au niveau international en matière de réglementation, avec une parfaite connaissance des aspects économiques du large bande ;
- avoir une expérience significative en économie et en régulation du secteur des télécommunications ;
- avoir une bonne connaissance des problématiques des régulateurs africains en matière du très haut débit et des réseaux de transport de données.
- avoir une connaissance du secteur numérique du Congo.

3.Durée de la mission :

Au regard du contexte national et de l'urgence, le travail doit s'effectuer dans un délai de deux (2) mois à partir de la date de signature du contrat. Toutefois, le Consultant devra accompagner l'ARPCE et l'UCP CAB jusqu'à la mise en place d'un cadre approuvé. La durée de la consultation peut se voir prolongée.

4.Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 mars 2014 à 15H00 (heure locale).

Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un consultant individuel pour la finalisation et la mise en place du régime légal et réglementaire relatif au développement du haut débit. »

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats- Unis
BP. 1420

Tél. (242) 06 835 00 51

E-mail: contatc@cabcongo.Org

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2014

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

CENTRAFRIQUE

La Commission d'enquête internationale attendue à Bangui

La Commission internationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique, qui a été établie par le Conseil de sécurité, est attendue ce mardi à Bangui, la capitale, afin de commencer à y collecter des éléments de preuve sur la violation ou non des droits humains dans ce pays.

Le 10 février, alors que cette commission se préparait à commencer effectivement son travail, son président a prévenu, lors d'une conférence de presse à Genève, en Suisse, que la diffusion d'un discours de haine et l'effondrement de l'ordre public dans le pays étaient d'éventuels précurseurs de graves violations des droits de l'homme, y compris le génocide. «Nous voulons présenter au Conseil de sécurité un dossier complet afin que des mesures appropriées soient prises», a déclaré Bernard Acho Muna. Il a estimé que l'ampleur de la propagande et l'effondrement de l'ordre public dans ce pays pourraient être les précurseurs de violations graves des droits de l'homme, en particulier le génocide.

«Nous aimerions parler aux réfugiés, à des groupes de musulmans ou des groupes de chrétiens qui ont fui la violence. Ils ont une histoire à raconter et ces histoires pourraient nous conduire à mieux décrire la situation au Conseil de sécurité», a ajouté le président de la commission, précisant que les enquêteurs étaient au courant des informations faisant état de génocide. «Je peux vous dire d'après mon expérience au Rwanda qu'il y a certainement une question de propagande haineuse», a expliqué cet ancien procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). «Je pense qu'il est dans notre mandat de voir comment nous pouvons arrêter toute évolution vers un génocide», a-t-il relevé.

La Commission internationale chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique, qui comprend Fatimata M'Baye, de la Mauritanie et Jorge Castaneda, du Mexique, doit rendre son rapport préliminaire au Conseil de sécurité dans les six mois.

Nestor N'Gampoula

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE PASCAL ESSIMBA



Jean Bruno Ndokagna, Urbain Koundzala et tous les agents des Dépêches de Brazzaville annoncent aux amis et connaissances que Pascal Essimba ancien agent des Dépêches, sera inhumé le 12 mars au cimetière Bouka à Brazzaville.

Le programme se présente comme suit :

- 8h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 9h00 : recueillement au domicile n° 136 de la rue Ankou Talangai.
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka
- 17h00 : fin de cérémonie.

IN MEMORIAM

12 mars 2013 – 12 mars 2014

La marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

Voici une année, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre mère, Mme Yaucat-Guendi née Okaka Léontine.

Les enfants : Ambombi Patricia, Yaucat-Guendi Gnambete Roseline, Yaucat-Guendi Okounga Aristide, Yaucat-Guendi Lohota, Yaucat-Guendi Youssef et Yaucat-Guendi Biembe demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

« Que le Seigneur, dans sa miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternels »



AFRIQUE CENTRALE

Les infrastructures restent trop peu financées

Selon une étude de la Banque mondiale (BM), restituée le 10 mars à Yaoundé (Cameroun), l'Afrique centrale, la région africaine la moins dotée en infrastructures et par conséquent la moins économiquement intégrée, a réussi à mobiliser 7,7 millions de dollars de financements pour 23 transactions conclues entre 2003 et 2013. Ceci, avec seulement 4% en faveur des infrastructures.

L'étude a été rendue publique lors d'une conférence régionale placée sur le thème: «Financer le futur : développer les infrastructures en Afrique centrale». Organisée à l'initiative du Fonds monétaire international (FMI), cette rencontre a connu la participation des représentants des dix pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céecac), des financiers et d'autres parties prenantes. Selon Arnaud Dornel, spécialiste principal du secteur financier à la BM intervenant à cette conférence, 21 pays d'Afrique subsaharienne ont conclu un total de 159 accords de financement de projets au cours des dix dernières années pour un montant global de 59 milliards de dollars.

«Cela représente une très petite part du marché mondial du financement de projets : sur la période 2003-2013, plus de 5 000 projets ont été conclus dans le monde, pour une dette totale de 2 000 milliards de dollars. L'Afrique subsaharienne n'en représentait que 3%», a-t-il déclaré.

L'étude place le Nigeria en tête du classement avec 17 milliards de dollars de financements. Viennent respectivement le Ghana (11 milliards), l'Afrique du Sud (10 milliards) et l'Angola (4 milliards), qui représentent à eux quatre 70% du total de cette partie du continent, grâce à quelques grosses transactions à l'exemple du champ pétrolier Jubilee au Ghana. L'analyse fait le point sur la situation en Afrique centrale. Elle a recensé 23 transactions dans la zone Céecac (Angola, Burundi, Ca-

meroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sao Tomé-et-Principe et du Tchad) pour un total de 7,7 milliards de dollars, soit 14% du total pour l'Afrique subsaharienne.

Ces financements, dominés par les industries extractives pour un montant de 7,4 milliards de dollars (96%), représentent une portion congrue de 4% pour les infrastructures, soit 0,3 milliard de dollars dont 10 projets pour le seul Angola uniquement dans le domaine du pétrole et du gaz. Sur les 23 projets, note l'étude, seuls quatre se rapportent aux infrastructures, dont deux opérations dans le secteur des télécommunications au Cameroun et en RDC pour un montant total de 166 millions de dollars. S'y ajoutent une opération dans le secteur de l'énergie, précisément la centrale à gaz de Kribi au Cameroun pour 132 millions de dollars, et enfin un investissement de 119 millions de dollars dans l'agrobusiness au Gabon.

Dans son allocution d'ouverture,

«une trentaine de pays sont régulièrement confrontés au problème de pénuries d'électricité»

le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a souligné que les besoins en infrastructures, évalués à 93 milliards de dollars par an (15% du PIB) au cours des prochaines années, étaient énormes et cruciaux pour le décollage socioéconomique de l'Afrique subsaharienne. Il a relevé qu'à ce jour, moins de la moitié des financements requis était disponible et que le continent noir accusait un déficit de 50 milliards de dollars à combler par an, d'où la faible compétitivité des économies africaines.

Pour le ministre, le plus grand défi réside dans l'accès à l'énergie, car, a-t-il ajouté, «une trentaine de pays sont régulièrement confrontés au problème de pénuries d'élec-

tricité». À commencer par le Nigeria, paradoxalement le premier producteur africain de pétrole, ou encore le Cameroun, première économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Alamine Ousmane Mey a par ailleurs préconisé d'élaborer des stratégies nouvelles de financement et d'adopter des cadres de gestion de la dette afin d'éviter le surendettement. Il a plaidé pour la promotion de l'intégration régionale pour réaliser des économies d'échelle face aux coûts élevés des financements des infrastructures.

De son côté, la directrice adjointe du département Afrique du FMI, Anne-Marie Gulde-Wolf a suggéré une mise à niveau des infrastructures afin d'impulser un nouvel élan au développement de l'Afrique subsaharienne. Les performances économiques remarquables de plus de 5% de croissance du PIB en moyenne observées au cours des dix années écoulées dans cette partie d'Afrique étaient portées principalement par les recettes pétro-

lières. Anne-Marie Gulde-Wolf a en outre encouragé à investir dans la production de l'électricité et l'accès à l'eau potable puis aux services d'assainissement, deux secteurs névralgiques de nature à augmenter la productivité des entreprises pour le premier, et d'améliorer la santé des populations puis de permettre leur participation au développement économique de leurs pays pour le second.

La conférence de Yaoundé était organisée en prélude des assises continentales plus importantes prévues les 29 et 30 mai à Maputo au Mozambique sur le thème «Africa Rising», toujours à l'instigation du FMI.

N.N'G.

AFRIQUE DU SUD-RWANDA

Les relations mises à mal après les expulsions de diplomates

Les relations entre l'Afrique du Sud et le Rwanda semblent au plus mal et certains rapports évoquent même la possibilité d'une rupture des relations diplomatiques dans les 72 heures. Cette nouvelle fait suite à l'expulsion la semaine dernière de trois diplomates rwandais par Pretoria, qui justifiait cette décision par des attaques contre d'importants exilés rwandais vivant en Afrique du Sud. En réponse, Kigali a ordonné le départ de six diplomates sud-africains, déclarant que l'Afrique du Sud protégeait des dissidents responsables d'attentats terroristes au Rwanda. Un responsable du ministère sud-africain des Affaires étrangères a déclaré que l'Afrique du Sud ne comptait pas res-

ter sans rien faire pendant que des personnes «se font tuer sur notre territoire par un autre gouvernement, juste parce que nous sommes en désaccord avec le régime en place», a rapporté le quotidien sud-africain Daily Maverick.

Il est probable que le gel des relations se poursuivra aussi longtemps que le président Paul Kagame restera au pouvoir au Rwanda, a déclaré ce responsable. Par ailleurs, l'Alliance démocratique sud-africaine (DA, opposition) a met la pression sur le gouvernement, et a réclamé dimanche que la ministre des Affaires étrangères Maite Nkoana-Mashabane se présente pour s'expliquer devant le Parlement sur ces tensions diplomatiques.

Xinhua



Eau et Assainissement pour l'Afrique

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER

1.PREAMBULE :

Le Bureau pays EAA Congo est un maillon de L'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), ayant son siège à Ouagadougou au BURKINA FASO avec pour principal objectif de promouvoir l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base aux populations à faible revenu vivant dans les zones rurales urbaines et périurbaines. EAA Congo lance un avis de recrutement d'un cabinet comptable pour réaliser les travaux d'audits de ses comptes exercice 2013

PARTICIPATION :

Le présent avis de recrutement s'adresse à tous les cabinets d'audits installés en République du Congo jouissant des capacités juridico techniques et financières leur conférant les droits d'effectuer les audits comptables dans les règles de la profession.

Tout soumissionnaire doit avoir une structure adéquate et effective à la date de soumission, avec la localisation géographique et doté d'une expertise de qualité.

Le cabinet d'audit qui sera retenu travaillera en étroite collaboration avec les responsables de EAA, Bureau du Congo.

2.COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION :

- Patente en cours de validité,
- Attestation de la sécurité sociale,
- Récépissé d'enregistrement au registre de commerce,
- attestation délivrée par l'Inspection du travail et des lois sociales,

-Bilans certifiés des trois dernières années.

3.ACQUISITION DU DOSSIER D'AVIS DE RECRUTEMENT

Le dossier d'avis de recrutement peut être retiré à partir du 25 février 2014 au siège de EAA, Bureau du Congo, Avenue du Maréchal LYAUTEY – Enceinte du Château d'eau SNDE – CHU arr, 3 Poto-poto
Tél / Fax : 00242 05 527 70 36 - BP : 152 - E-mail: wsacongo@wsafrica.org – Site web : www.wsafrica.org

4.DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir Au siège de EAA Congo à l'adresse sus indiquée (avec accusé de réception) au plus tard le 31 Mars 2013 à 16 h 00 mn, heure locale.

5.DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Il se fera dans les locaux de EAA au Congo. Le 15/04/2014 à 010h00 précises Seul le cabinet retenu sera contacté après dépouillement des offres.

6.INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Au Siège de EAA. à l'adresse sus indiquée

7.RESERVES

EAA Congo se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

BTS
BYTES TECHNOLOGY AND SYSTEM

Solutions IT
Design et Graphisme
Développement des Applications &

Fourniture des Equipements
Système de Sécurité et Vidéo Surveillance
Formation – Conseil & Consulting

Simplifier l'Informatique

PROMOTION DE NOS SOLUTIONS ADAPTEES

PRODUITS & SERVICES	OFFRES PROMO !	PRIX TTC
Design & Graphisme :	- Conception des logos professionnels (avec 10 adresse e-mail professionnelle gratuite « monnom@monentreprise.com »)	A partir de 35.000
Développement des applications et site Web :	- Conception des prospectus et manuel d'entreprise, carte de visite, badges, carte d'invitation, etc. - Solution de gestion des flottes, charrois et parc automobile (personnalisées) - Solution de gestion informatisée des hôtels, restaurants, etc.	A partir de 25.000 A partir de 350.000
Système de sécurité informatique :	- Développement des sites web dynamiques et professionnel (avec 100 adresses e-mail gratuite 'monnom@monentreprise.com') - Mise en place des badgeuses d'accès biométriques pour vos agents (équipement et installation) - Mise en place des alarmes, serrures de portes blindées et bio métriques, etc. (équipement et installation)	A partir de 650.000 A partir de 150.000
Fourniture des équipements :	- Mise en place de solution de traçabilité GPS de vos flottes (véhicules, engins) avec gestion des carburants et état du moteur en temps réel. (équipements et installation) - Mise en place des caméras de surveillance (équipements et installation)	A partir de 665.000 A partir de 295.000
Formation, Conseil & Consulting :	- Ordinateur portable HP : (Processeur Intel Atom Core Duo 2 Ghz, Ram 1 ou 2 Go, Disque dur 160 ou 250 Go, Wifi, Micro SD, Webcam, Windows 8 Starter) - Tablette et smartphone (4, 8, 9 pouces, 3G, etc.) - Formation suite bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Publisher), initiation en infographie, initiation au montage vidéo, CIEL Compta, Sage Compta et Gestion commerciale.	A partir de 200.000 A partir de 150.000 A partir de 50.000

Tél. : +242 06 697 99 15 / 05 604 92 71.
E-mail : info@btechsystem.com
Adresse : 673, Avenue Marien Ngouabi (en face du château d'eau), Quartier OCH, Pointe-Noire, Congo.
RCCM : 11 A 72 63 - NIU : P2012110000427063

Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Rouge et Gris)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com
Web : www.amc-telecom.com

INTERVIEW

André Nyanga Elenga : «Le chômage des jeunes demeure une grande préoccupation»

À quelques heures de l'ouverture, le 11 mars à Brazzaville, de la réunion des responsables des services publics d'emploi d'Afrique et du monde, le directeur général de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), président de l'Association africaine des services d'emploi publics (AASEP), a présenté, dans une interview exclusive, les enjeux de ces assises.

Les Dépêches de Brazzaville : Brazzaville abrite du 12 au 14 mars, l'atelier international des services publics d'emploi. Pourquoi une telle réunion et quels en sont les principaux enjeux?

André Nyanga Elenga : Un rappel est important à ce propos. Depuis le 2 juin 2012, le Congo, par ma modeste personne, a été élu président de l'Association africaine

de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), président de l'Association africaine des services d'emploi publics (AASEP), a présenté, dans une interview exclusive, les enjeux de ces assises.

de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), président de l'Association africaine des services d'emploi publics (AASEP), a présenté, dans une interview exclusive, les enjeux de ces assises.

d'activités sur la base duquel nous avons organisé beaucoup d'ateliers d'échanges, notamment au Bénin en 2012, au Gabon et en Côte d'Ivoire en 2013, pour examiner et développer les préoccupations des services d'emplois publics ; entre autres, leur financement, l'adéquation formation-emploi, etc. En 2012, nous avons eu l'honneur d'être reçus par le président Yayi Boni, alors président en exercice de l'Union africaine (UA). Sur la base de ses conseils et orientations, l'AASPE a été invitée à l'UA, avec le statut d'observateur.

LDB : Pour en venir au Congo, le chômage des jeunes est une grande préoccupation dans le pays. Peut-on connaître les données statistiques relatives à ce fléau ? Et quels sont les efforts de création d'emploi ?

A.N.E. : En principe, l'Onemo ne publie pas les statistiques, la première en la matière est donnée au Centre national de la statistique et des études économiques. Mais, selon la dernière étude, le taux de chômage au Congo est de 6,2%. Mais dans cela, il y a un problème réel, celui du sous-emploi qui prédomine. Le sous-emploi au Congo peut aller de 75 à 85% et la situation est presque la même dans beaucoup de pays africains. Par exemple, quand nous voyons nos sœurs et nos frères qui vendent dans les marchés, le personnel domestique etc., ils sont souvent payés en dessous du SMIG. Ensuite, ils ne sont déclarés nulle part à la sécurité sociale. Est-ce que nous mettons nos major-

lysez-vous le tandem entre les besoins du marché de l'emploi et l'offre de formation au Congo?

A.N.E. : Cela est une très grande préoccupation. Revenons au travail des uns et des autres et interrogeons-nous sur ce que l'Onemo doit faire. Nous faisons l'insertion, nous ne formons pas. Si les choses marchaient comme il faut, la mission de l'Onemo serait d'utiliser les produits finis du système éducatif et les insérer dans les entreprises. Mais aujourd'hui, qu'est-ce que nous constatons ? Nous avons un système éducatif qui est trop généraliste. Cela n'est plus un secret, même à l'université Marien-Ngouabi, il n'y a pas de qualification. Par exemple, nous vivons du pétrole, mais du nord au sud de notre pays nous n'avons aucun centre de formation aux métiers du pétrole, alors que toute l'économie est basée dessus. Même chose pour le bois, il manque un centre de formation de spécialistes en la matière. Les mines font l'espoir du Congo de demain, on en parle partout, mais combien de jeunes cadres avons-nous en formation ? Depuis que les pays de l'Est ont cessé de former nos cadres comme par le passé, la crise des cadres est perceptible dans nos administrations. Ici, quand nous avons un appel d'offres du genre BTS en marketing, en comptabilité, parfois pour six postes, nous recevons jusqu'à 700 dossiers. Mais, quand nous rentrons dans des profils techniques plus pointus, et surtout lorsque l'annonce exige une parfaite connaissance de la

rection générale de la formation qualifiante et de l'emploi est créée pour cela.

LDB : Face à tous ces problèmes qu'est-ce qu'on peut attendre des rencontres de Brazzaville, en termes de résultats?

A.N.E. : Le résultat qu'on peut attendre c'est d'abord cette prise de conscience par nos dirigeants, africains surtout, sur la situation des services d'emplois publics. Voyez à titre d'illustration, pour un grand pays d'un peu plus de quatre millions d'habitants comme le Congo, nous avons moins de vingt conseillers en emploi. Cela est très minime, la situation est presque la même dans la plupart des pays africains. Le triptyque «un homme, une mission, des moyens» fonctionne très mal dans ces conditions. Il faut donc revoir les budgets alloués à l'emploi, parce qu'ils sont souvent dérisoires. Nous allons lancer ce cri d'alarme à nos dirigeants au cours de notre atelier. Nous n'avons pas assez de personnel qualifié dans nos services d'emplois publics, il faudrait que nos gouvernements en prennent conscience. Si nous donnons aux entreprises des jeunes qualifiés il faudra aussi que nous ayons en notre sein, des méthodes de recrutement qui répondent à nos objectifs, sinon ce sera le fiasco.

LDB : Quel est votre dernier mot sur cette épineuse question qu'est l'emploi des jeunes?

A.N.E. : Je voudrais surtout m'adresser aux jeunes qui, très souvent, perdent espoir dans beaucoup de pays africains. En réalité, beaucoup de choses se font. Voyez comment notre président de la République se bat. L'emploi c'est un produit qui dépend de la paix. Quand il y a la paix dans le pays, il y a l'investissement et quand il y a l'investissement, automatiquement il y a l'emploi. Voilà pourquoi nous demandons aux jeunes de ne pas se laisser tenter par ceux qui troublent l'ordre public. Les institutions de la République pensent aux jeunes, elles prennent toutes les dispositions et nous voyons comment la situation s'assainit positivement aujourd'hui, comparé aux années d'avant et d'après la guerre. Nous devons tous garder l'espoir en notre avenir.

“Si les choses marchaient comme il faut, la mission de l'Onemo serait d'utiliser les produits finis du système éducatif et les insérer dans les entreprises”

des services d'emplois publics (AASEP) à Genève en Suisse. La même année, précisément le 26 juin, à Séoul en Corée, j'ai été élu vice-président de l'Association mondiale des services d'emplois publics, zone Afrique. Il y avait donc une suite à donner à ces deux nominations, notamment en s'interrogeant sur ce que nous devons faire de ce mandat. C'est pour cela que, réunie en assemblée générale à Marrakech (Maroc) en novembre 2013, l'Association mondiale des services d'emplois publics (AMSEP) a décidé que le Congo, qui abrite la présidence de l'AASEP, puisse organiser la réunion du Comité exécutif de l'AMSEP. Cette réunion ouverte mardi est toujours couplée à un atelier. Celui-ci s'ouvre ce mercredi 12 mars à Brazzaville.

LDB : De quoi sera-t-il question au cours des travaux de ces deux rencontres?

A.N.E. : Le principal enjeu c'est, comme le chef de l'État l'a toujours souligné dans ce pays, la recherche multiforme des solutions au chômage des jeunes. Comme le disait le président de la République, dans son message à la Nation, cette question n'est plus du ressort d'un seul ministère. Il avait même demandé à tous les Congolais, là où ils se trouvent, d'imaginer des pistes non battues pour trouver les solutions. Or, l'AMSEP et l'AASEP, ces deux associations, n'ont pour objet essentiel que la recherche de l'équilibre en la matière. Elles se penchent en permanence sur «comment résoudre le problème du chômage qui gangrène le monde entier?».

LDB : Cet atelier sera consacré aux « Politiques et stratégies de déve-

tales, capitales, d'un service public d'emploi est de faire l'intermédiation, c'est-à-dire, placer dans les entreprises les jeunes demandeurs d'emploi, par rapport aux spécificités de chaque entreprise. Or, en le faisant, nous oublions ce qui se passe autour de nous, au sein des services publics d'emploi (SPE). Pour être en mesure de mettre en œuvre les différents programmes liés à l'insertion ou à l'occupation des jeunes, les SPE doivent disposer en leur sein d'un capital humain compétent et spécialisé, capable de détecter les emplois potentiels et ceux qui doivent les occuper. Voilà pourquoi ce thème vient à propos, car les ressources humaines sont la première richesse d'une structure. Quand elles ne sont pas au rendez-vous, quels que soient vos miracles, vous ne pouvez pas atteindre les objectifs assignés.

LDB : Voici un peu plus d'une année, vous l'avez dit, vous aviez été élu président de l'AASPE dans un contexte où la relance de cette organisation revenait souvent dans les débats. Quel est le chemin parcouru depuis lors sur la voie de la redynamisation de l'association?

A.N.E. : Souvent, il n'est pas très aisé de parler de soi-même. Je pouvais laisser cette question à mes collègues africains qui ont eu le courage de m'élire. Mais, beaucoup de nos frères africains, les différents directeurs généraux issus des pays membres qui sont passés ici, ont exprimé une grande satisfaction. Nous avons par exemple acquis le siège de l'AASPE. Nous avons, par ailleurs, mené plusieurs activités parmi lesquelles l'atelier qui s'ouvre ce mercredi. En effet, nous avons adopté un programme

“Quand nous avons un appel d'offres du genre BTS en marketing, en comptabilité, parfois pour six postes, nous recevons jusqu'à 700 dossiers. Mais, quand nous rentrons dans des profils techniques plus pointus, et surtout lorsque l'annonce exige une parfaite connaissance de la langue anglaise, tout le monde s'élimine ou presque”

domes (pour ceux qui les emploient) dans des conditions décentes ? Payent-ils leurs impôts ou tirent-ils la valeur humaine de leur travail telle que souhaitée par l'Organisation internationale du travail ? Donc, malheureusement, nous avons beaucoup de gens qui travaillent dans des conditions peu décentes, mais nous faisons avec, c'est l'économie africaine.

LDB : L'Onemo est l'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. À ce titre comment ana-

lysez-vous le tandem entre les besoins du marché de l'emploi et l'offre de formation au Congo?

Propos recueillis par Thierry Nougou et Parfait Wilfrid Douniama

PALUDISME

Les grands singes d'Afrique soupçonnés comme agents vecteurs

La communauté scientifique pensait jusqu'à présent que le Plasmodium vivax, le deuxième parasite du paludisme le plus répandu au monde (après Plasmodium falciparum), était originaire d'Asie. Mais une équipe française vient de découvrir son origine chez les grands singes d'Afrique.

«Ce sont les grands singes africains qui ont infecté les hommes, avant que le parasite ne se propage à l'Asie et à l'Amérique latine où il sévit aujourd'hui», affirment les scientifiques dans la revue Nature Communication. L'origine africaine ancienne de P. vivax expliquerait de ce fait la résistance de l'homme au parasite sur ce continent. L'Institut de recherche et de développement (IRD), qui travaille également sur le sujet, note que «les populations doivent leur immunité à une mutation génétique survenue il y a environ 30 000 ans.» «La forte prévalence de P. vivax observée chez les grands singes laisse craindre l'existence d'un réservoir naturel et de nouveaux transferts des primates vers des personnes non résistantes. Ce résultat explique notamment les cas d'infection de voyageurs répertoriés en Afrique centrale», ajoute l'IRD.

Chaque année, plus de 18 millions de personnes vivant essentiellement en Asie et en Amérique latine sont affectées par P. vivax, qui jusqu'à récemment n'avait été observé que chez de petits singes asiatiques.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ

Le pape loue l'action humanitaire du Cavour

En escale au Ghana, le porte-avion italien Cavour a reçu la visite du nonce apostolique.

Engagé dans un tour humanitaire de l'Afrique qui l'a conduit, le mois dernier, à passer par les côtes congolaises à Pointe-Noire, le Cavour se trouve désormais dans les ports ouest-africains du golfe de Guinée. Après Pointe-Noire, le navire a gagné Lagos au Nigéria, puis Accra, au Ghana. Comme à Djibouti, au Kenya, au Mozambique et en Angola auparavant, le navire italien a montré un engagement soutenu dans l'offre de visites médicales et soins de santé de qualité à des dizaines de malades, parfois opérés à bord.

Parti mi-novembre 2013 du port de Civitavecchia, ce bâtiment du 30e Groupement naval italien est à la fois un hôpital flottant, un point de solidarité et une vitrine de ce que l'Italie sait faire dans ce que l'ex-ministre des Affaires étrangères qui le «lança», Emma Bonino, appelait «le système pays». Avec 8 médecins à bord, un dentiste, un pharmacien, un psychologue, une vétérinaire, 22 paramédicaux

et 19 humanitaires de la Croix-Rouge, il transporte une cinquantaine de personnes capables de prodiguer gratuitement des soins.

Sans parler de ses flancs bourrés d'aides humanitaires, le Cavour est un hôpital des plus modernes – le plus grand hôpital flottant de la marine italienne – avec 20 postes-lits, des salles d'isolation, deux salles pour bloc opératoire, une banque de sang, etc. En Italie, en novembre, l'annonce de tant de prodigalité humanitaire avait suscité la suspicion de certains humanitaires affirmant que le navire n'était sans doute pas ce qu'il prétendait être; qu'il était un comptoir de vente d'armes italiennes à l'Afrique. Au fur et à mesure qu'il a progressé pourtant, la satisfaction des populations soulagées a «désarmé» – si l'on peut dire ! - la méfiance des sourcilleux.

Le capitaine de vaisseau Fabrizio Bambi peut se montrer satisfait: les personnes venues à bord sont des malades de tous âges. «Ils ont été choisis par la police locale, des religieuses, des pré-

tres, des associations, tous contactés au préalable. Les malades sont venus au port le jour d'arrivée du navire. Jusqu'à 100 opérations chirurgicales par jour ont pu être menées», a-t-il précisé. C'est ce travail remarquable qu'est venu saluer à bord, dimanche à Accra, Mgr Jean-Marie Speich, nonce apostolique au Ghana. Ce diplomate strasbourgeois (qui est aussi le premier archevêque ordonné par le pape François), a transmis les salutations de ce dernier à l'équipage du Cavour.

«Je suis surpris et ému par votre activité en Afrique; par l'aide que vous avez apportée aux enfants pauvres. En tant que militaires, vous promouvez la paix; vous représentez un maillon de la chaîne de bonté. Peu importe la condition sociale, ni la religion à qui vous faites du bien. Je veux prier pour vous tous. Au nom de Dieu et du pape, je vous remercie du fond de mon cœur», a déclaré l'ambassadeur du Vatican aux membres d'équipage ravis.

Lucien Mpama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA





+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA THT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 689 80 80
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
 Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
 Passer à l'action



CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo

«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se déter-

mine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexploitées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements. Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindikundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emerald.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'indus-

trie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949

-Demande partenariat média ou accréditation presse

Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 April 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

SPONSOR PRINCIPAL SPONSOR PLATINE



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISEE PAR:



TRANSPORTEUR OFFICIEL



Email: ciehc@ametrade.org Tel: +242 066 64 50 94/ +242 066 95 91 08 / +44 207 700 4949 Fax: +44 207 681 3120



TRACTAFRIC MOTORS
Congo
A Tractafric Motors Corporation Company

À PARTIR DE
21.800.000
FCFA HT

NOUVEAU HYUNDAI SANTA FE

Moteur 2,4 litres / 176 CV / 4 roues motrices / 7 places configurables à volonté
Boîte de vitesse manuelle 6 rapport + marche arrière / contrôle de freins en descente DBC, ...

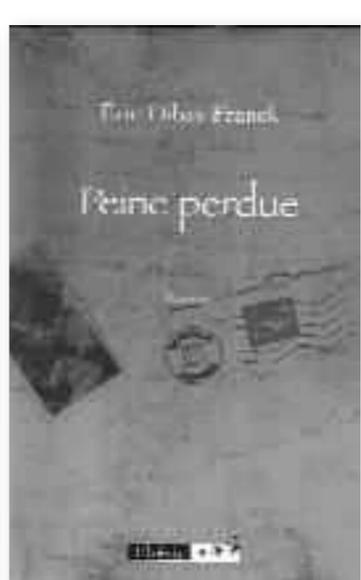
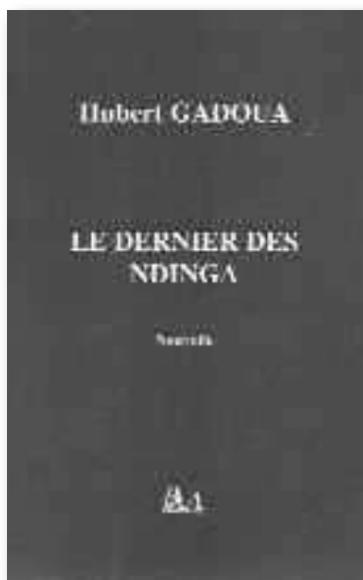
SANTAFE

HYUNDAI NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.

TRACTAFRIC MOTORS CONGO

> POINTE NOIRE Tel : (+242) 06 665 40 30 > BRAZZAVILLE Tel : (+242) 06 979 93 30
697 Bd du président Marien NGOUABI secretariat@sho-congo.com 113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA secretariat-bzv@sho-congo.com

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



L'Institut français fait la part belle à la femme

La Journée internationale de la femme a été célébrée avec faste à l'Institut français du Congo (IFC) où un concert intitulé Nzembo ya Basi et un vernissage de photographies dédiées aux femmes dans toutes leurs activités ont eu lieu le 8 mars.

Organisé sur le thème «la Femme, porteuse de l'avenir du continent africain», le concours de photo avait été lancé par l'IFC au mois de janvier. Les participants devaient représenter la femme africaine dans toutes ses activités. Portant les enfants, le seau d'eau, le fagot de bois ou la houe, elle incarne l'Afrique en marche.

Francis Kodja du collectif Elili a reçu le premier prix, un appareil photo Nikon 3200, des mains du premier conseiller et chargé d'affaires de l'ambassade de France au Congo, Philippe Righini. Le deuxième prix (un disque dur externe de 2 To) et le troisième prix (une clef USB de 64 Go) ont respectivement été remis à Kinzenguele Loutsono et Katlin Alsofron.

Cette soirée culturelle s'est ensuite poursuivie dans la salle Savorgnan-de-Brazza remplie pour un concert exceptionnel gratuit pour les femmes de talent du Congo. Les percussionnistes de Tam-tam sans frontières, Nteko, finaliste du prix Découverte RFI 2013, Monie et son groupe Ban Mboka ainsi que Noura Patche se sont ainsi succédé sur scène, mettant le public en ébullition en interprétant quatre morceaux chacune. La célébration de cette journée à l'IFC avait pour objectif de témoigner du rôle de plus en plus affirmé des femmes dans la société et particulièrement des femmes africaines tant dans le développement des pays et la préservation de la paix que dans la vie familiale au quotidien.

Hermione Désirée Ngoma

La Miss indépendance 2013 offre des vivres à l'Auberge Don Pasteur

Si la plupart des femmes brazzavilloises ont choisi des restaurants et débits de boissons pour célébrer leur fête, à l'exception de celles qui étaient à Sibiti (Lékoumou) où l'événement a été célébré de façon officielle, Magina Victoire Owassa-Gnangha a quant à elle, voulu redonner le sourire aux enfants, en leur offrant des produits de première nécessité.

«Ça va ? Vous vous portez bien ?» Voilà ce que l'on pouvait entendre répéter la Miss indépendance 2013, aux enfants de l'orphelinat «Auberge Don Pasteur», situé rue Mbétis sur l'avenue Marien- Ngouabi, à Poto-Poto, 3^e arrondissement de Brazzaville.

Magina Victoire Owassa-Gnangha, qui a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes et du soutien aux plus démunis, son combat de toujours, pense que la



La Miss indépendance 2013 partageant des jus aux enfants

Journée de la femme doit être une journée de bonté et de remise de dons aux orphelins. Dans l'accomplissement de son geste, elle était accompagnée de sa marraine, Elfy

Ambino, membre de l'association Lumières d'Afriques que préside Ferréol Constant Patrick Gassakys, organisatrice de l'événement. Pas trop proluxe, Magina Victoire Owassa-Gnangha a tout de même déclaré à la presse: «J'ai pensé qu'au moment où le monde entier célèbre la Journée internationale de la femme, il y a dans des orphelinats, des femmes qui gardent des enfants, dont des enfants de sexe féminin. C'est pourquoi, animée par un esprit de compassion, j'ai pensé aux enfants, en leur apportant des produits de première nécessité», a-t-elle déclaré.

Notons que le mandat de Magina Victoire Owassa-Gnangha arrivera à terme le 13 août 2014 à Sibiti, lors de la 8^e édition de l'élection Miss indépendance organisée par l'association Lumières d'Afriques.

Bruno Okokana



AVIS DE RECRUTEMENT

70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCCM CG/BZV/06B11
Direct: +242 22 281 0637
Fax: +242 22 283 5568
Email: ci.careers@congoiron.net

Pour son service Logistique et Achats, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un coordinateur Logistique et Achats ;

- diplôme Bac + 4 minimum dans les domaines de la logistique, du supply-chain management, comptabilité fournisseur, douane / transit ou diplômé(e) d'une école de commerce.
- Expérience prouvée de 7 à 10 ans dans le domaine de la logistique ou des domaines connexes.
- Une expérience dans le domaine des industries extractives serait appréciée.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique particulièrement de la suite office.
- Excellentes compétences dans le reporting et la supervision des stocks.
- Etre capable d'assurer l'interface entre la division logistique et la

division opérations (incluant l'aspect sécurité).

- Excellente expression orale et écrite des langues française et anglaise.
- Capacité organisationnelles, aptitudes démontrées au lobbying, à la négociation et au management des équipes.
- Etre de bonne moralité et jouir d'une excellente réputation.
- Aptitude à travailler sous pression, dans un environnement matriciel, et multitâche.
- Poste basé à Brazzaville avec de fréquents déplacements dans la Sangha.
- La connaissance d'un ou plusieurs dialectes de la Sangha serait un plus.
- Les CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 31 mars 2014. Les sélections se feront sur examen des dossiers ainsi que par des tests écrits et oraux.



 www.facebook.com/airtelcongob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 sms
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits

Diam CONGO



Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

Une campagne de sang à la faveur du Mois de la Femme

C'est l'initiative prise par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) à l'occasion du mois de la femme. Louis Norbert Quentin Yombo, responsable de communication et de promotion du don de sang au sein de cette institution l'a expliqué le 10 mars à Brazzaville.

Rien que dans la capitale du Congo, les besoins en sang s'élèvent à 2.500 poches par mois et à plus de 42.000 sur une année. À l'arrière-plan, c'est-à-dire au niveau des départements, le degré d'implication pour le don du sang se fait rare. Alors que les donneurs sont moins nombreux dans les milieux réservés aux collectes de sang, les besoins en produits sanguins restent constants chez les femmes et les enfants, qui sont les plus exposés aux risques. Louis Norbert Quentin Yombo a lancé un appel de solidarité en ces termes: «Le sang est une partie de nous que nous devons donner aux autres afin que ceux qui sont en fin de vie reprennent vie. Nous sensibilisons les femmes à l'intérêt du don de sang parce que ce sont elles et les enfants qui sont les plus grands consommateurs des produits sanguins. Quand nous prélevons le sang, nous le menons dans un laboratoire et alors ce sang devient un produit qui sert surtout aux femmes qui font des hémorragies après accouchement.»

Prescrite en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs, la transfusion sanguine est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

«Le don de sang doit être un geste quotidien. Le don de sang est bénévole, anonyme, volontaire et ne fait l'objet d'aucun profit. Pour la journée du 8 mars par exemple, nous envisageons 360 poches de sang. Ces effectifs sont difficiles à atteindre sans une implication des femmes, c'est pourquoi nous implorons les femmes des partis politiques, des organismes religieux et toutes celles qui veulent bien donner un peu de leur sang», a conclu Louis Norbert Quentin Yombo.

La mobilisation des associations spécialisées à Brazzaville et dans les départements pourrait atténuer le manque de sang dans les hôpitaux où à l'heure actuelle la demande est croissante. Le don du sang repose sur les principes du volontariat, de l'anonymat et du bénévolat. Mais les associations engagées dans la collecte de sang posent souvent le problème du manque de moyens matériels.

Fortuné Ibara

EXPOSITION

Paris abrite à partir du 15 mars "Retour à Brazzaville"

Après le Hang'Arts à Aubervilliers, cette exposition s'installe pour un mois et demi au centre de danse Chrysogone Diangouaya à Paris. Plusieurs soirées événements sont au programme, avec notamment la projection du long métrage « Retour à Brazzaville », des danses, des contes et un concert de performances lives (vidéo, danse, musique).

Samedi 15 mars à 18h au Centre de danse Chrysogone Diangouaya, aura lieu le vernissage de l'exposition, qui sera suivi à 21h par la projection du long métrage. Le lendemain 16 mars, le Retour à Brazzaville sera conté et dansé par Chrysogone Diangouaya lui-même et des invités danseurs conteurs, à partir de 19h. Un buffet est également prévu ainsi qu'une seconde projection à 21h.

Ce travail artistique présenté par Sophie Gillmann et Sylvain Trousselle s'interroge sur ce qu'est l'expatriation pour une enfant. Cette exposition réunit de nombreux tirages photographiques (petits et grands formats) et des écrans présentent des poèmes visuels et des créations avec des artistes brazzavillois.

Chrysogone Diangouaya est le précurseur confirmé de la danse contemporaine au Congo, il y développe différentes actions innovantes. En 1992, il fonde le Centre d'expression corporelle, d'art dramatique, de contes, de percussions et chants africains, qui lui permet dans le cadre de ses recherches de créer sa propre technique d'expression contemporaine (basée sur les danses traditionnelles africaines et les mouvements naturels du corps) et de donner naissance à la première compagnie de danse contemporaine congolaise : le Ballet-Théâtre Monana. En 1994, il crée l'Association des jeunes créateurs de Brazzaville dont le but est d'aider à la maturation des jeunes talents et de les faire connaître au grand public. En 1996, il est à l'initiative du premier Festival chorégraphique de Brazzaville, Mabina Danse, qui impulsera l'émergence de nombreuses compagnies. Enfin, en 1998, il quitte Brazzaville alors ravagé par une guerre fratricide. Chrysogone Diangouaya part à la rencontre du continent européen et perfectionne sa technique auprès de nombreux chorégraphes comme Germaine Acogny, Carlos Orta, Avi Kaiser. Ces dernières années, Chrysogone Diangouaya continue son œuvre de chorégraphe dans le cadre de sa compagnie parisienne Monana et mène de multiples actions artistiques et socio-culturelles tout en cherchant à promouvoir et diffuser la culture africaine.

Hermione Désirée Ngoma

Les femmes donnent écho à leurs revendications

Au fil du temps, la célébration de la Journée de la femme a pris de l'ampleur. À cette occasion, les femmes du monde entier en profitent pour rappeler leurs revendications. Égalité salariale, droit à l'éducation, lutte contre les violences conjugales, les mariages forcés, les stéréotypes... sont autant de questions abordées chaque 8 mars partout dans le monde. Quelques femmes qui ont fait le déplacement de Sibiti espèrent des avancées concrètes dans l'application de leurs droits. Extrait de leurs propos.

Blandine Loumandé, directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'État
«Le 8 mars est une grande journée pour toutes les femmes du



monde, qui nous permet de réfléchir sur la situation de la femme. Le combat qui nous reste est que les hommes accompagnent leurs femmes dans les tâches à responsabilité. Notre combat d'aujourd'hui est que les hommes prennent conscience et acceptent d'accompagner leurs épouses dans les différentes fonctions qui leur sont attribuées. Aujourd'hui nous sommes heureuses parce que nous allons vers une évolution. Nous remercions le président de la République qui donne l'occasion aux femmes d'aller de l'avant.»

Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo, ancienne ministre de la Promotion de la femme

«Cette journée célébrée par la femme congolaise depuis 1965 et



instituée par les Nations Unies en 1977 offre aux femmes du monde l'opportunité de poursuivre la lutte pour la reconnaissance de leurs droits. C'est une lutte engagée depuis des siècles par des

femmes courageuses.

La célébration cette année de la journée sur le thème : l'égalité pour les femmes, c'est le progrès pour tous et toutes, nous interpelle de manière à agir pour booster, canaliser et rentabiliser les atouts dont disposent les femmes dans tous les domaines, pour le devenir de notre pays. Il est donc nécessaire de bannir toutes les discriminations et l'injustice dont sont victimes les femmes et promouvoir l'égalité en droit entre l'homme et la femme, de donner les mêmes chances et les mêmes opportunités aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes dans tous les domaines de la vie. Au moment où nous célébrons la 104e journée de la femme, il sied de souligner que dans notre pays, l'égalité homme femme n'est pas encore effective du fait de la persistance de plusieurs pesanteurs socioculturelles.»

Sylvie Kaki, chargée de la communication à la Dynamique des femmes de la Lékoumou

«Nous avons marché pour soutenir ce message de paix tiré du thème de la journée internatio-



nale de la femme cette année. C'est un thème très profond car tout le monde sait que la femme joue un rôle important dans la société. C'est elle la mère porteuse. Il y a un adage qui dit «éduquer une femme, c'est éduquer tout une nation». Nous réclamons chaque fois l'égalité, mais l'égalité ne veut pas dire désobéir à son époux. La femme a plutôt le devoir d'accompagner et d'assister son conjoint dans toutes ses entreprises. Nous devons lutter main dans la main en faveur du développement de notre beau pays le Congo.»

Élyse Thérèse NGamassa, ancienne présidente de l'URFC

«Lorsque nous voyons Michelle Obama, l'épouse du chef de l'État américain, Hillary Clinton, l'ancienne secrétaire d'État américaine, Danielle Mitterrand et les autres femmes célèbres, je pense que nous aussi, nous avons des femmes africaines qui peuvent jouer un grand rôle derrière un homme d'État. Si aujourd'hui on parle de la réussite du chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, c'est que derrière lui il y a une

femme qui s'appelle Antoinette Sassou N'Guesso. Aujourd'hui si nous revenons encore sur le thème de l'égalité, c'est parce qu'elle n'est pas encore une réalité sur le terrain. En ce qui concerne notre pays, je pense que



sur le plan du droit, beaucoup de choses ont été déjà acquises, mais c'est dans l'application où nous pensons qu'il reste encore beaucoup à faire. La femme aussi doit s'engager, car c'est elle-même l'actrice. Le gouvernement prendra des lois mais si les femmes ne se battent pas pour la mise en œuvre effective de ces lois, rien ne se fera. Hier les gens croyaient que la lutte des femmes était une utopie, mais aujourd'hui elle devient une réalité.»

Philomène Fouti-Soungou, première secrétaire au Sénat

«La parité est un concept que



nous avons appris mais un concept sur lequel nous nous battons depuis trois ou quatre ans. Le président de la République avait parlé de la parité en donnant la chance aux hommes et aux femmes de participer au développement du pays. Force est de constater que ça traîne des pieds, mais nous osons croire que d'ici là, ce projet de loi sera transmis au Parlement, et que tous les hommes et les femmes l'adopteront pour que cette parité s'applique. L'exemple donné par l'épouse du chef de l'État est d'une importance capitale. Parfois, lorsqu'on nomme une femme à la tête d'une structure nationale, si le mari n'est pas de bonne foi, la femme a des problèmes pour pouvoir progresser. Même au niveau national, nous sommes confrontées à ce genre d'obstacles.»

Yvette Reine Nzaba

NORD-KIVU

Les FARDC délogent les ADF/Nalu de leur bastion de Makoyova

Les affrontements du dimanche 9 mars ont fait vingt-deux morts dans les rangs des rebelles ougandais et deux du côté des Fardc.

Lentement mais sûrement, les Fardc sont en train de prendre le dessus sur les rebelles ADF/Nalu qui ne cessent d'accumuler, depuis quelques temps, de sérieux revers sur le terrain des affrontements.

Le dimanche 9 mars, des violents combats à l'arme lourde et automatique ont eu lieu entre les deux protagonistes dans la localité de Makoyova 3. Les Fardc qui étaient déterminées à libérer cette localité longtemps livrée à la merci des rebelles ougandais ont finalement eu gain de cause. Leur puissance de feu a dissuadé les ennemis à quitter ce qui passait encore pour être leur bastion pour prendre la direction du Parc national des Virunga et les massifs de Ruwenzori. Un succès pour les Fardc à travers l'opération « Sokola » menée tambours battants depuis le 16 janvier et qui vise le désarme-



Les éléments des Fardc

ment des rebelles ougandais de l'ADF/Nalu dans le territoire de Beni (Nord-Kivu).

C'est à juste titre que le commandant de la 8^e région militaire au Nord-Kivu et de l'opération « So-

kola », le général-major Lucien Bahuma s'est félicité de ce dénouement quand bien même des morts ont été enregistrés de part et d'autre. Le bilan encore partiel des affrontements font état de

vingt-deux morts dans le camp des ADF/Nalu et de deux du côté des Fardc. Cette reprise de la localité de Makoyova 3, considérée comme le dernier bastion, où s'étaient retranchés les ADF et

leurs chefs après la conquête de plusieurs bases qu'ils occupaient, marque un tournant décisif dans les offensives militaires amorcées par les Fardc contre eux. Il s'agit ici de débarrasser le territoire de Beni de ces hommes sans foi ni loi qui s'illustrent par des exactions contre des populations civiles. Entre fin décembre et début janvier, ils ont exécuté une quarantaine de civils, apprend-on des sources locales.

La barbarie des ADF/Nalu a donc motivé le déclenchement de l'opération « Sokola » à laquelle la Monusco a adhéré en mettant à contribution ses hélicoptères de combat qui avaient récemment pionné les positions de l'ADF à Kamango, Bwisegha et au pont Semliki. Tout en rappelant que son mandat consiste, entre autres, à neutraliser les groupes armés, y compris les ADF-Nalu, la Monusco a réitéré sa détermination à soutenir les Fardc dans cette opération militaire d'envergure contre les ADF/Nalu.

Alain Diasso

JUSTICE

Le torchon brûle entre Zacharie Bababaswe et ses anciens collaborateurs

Une plainte à charge contre le député national accusé d'allégations diffamatoires a été déposée depuis quelques jours au Parquet général de la République par les anciens sociétaires de Lingala facile.

Entre Zacharie Bababaswe et ses anciens collaborateurs, aujourd'hui gestionnaires d'une structure de production télévisée dénommée Communication na lingala (CNL), le désamour est à son comble. Une plainte en bonne et due forme contre le député national a été déposée au Parquet général de la République. Les requérants ne sont autres que Jimmy Mukendi et ses deux compères, Thierry Landu et David N'siala, anciens animateurs de « Lingala Facile ». L'information a été livrée au public le lundi 3 mars dernier au cours d'un point de presse tenu par les précités. Que reproche-t-on au très prolifique Zacharie Bababaswe ? À en croire Jimmy Mukendi, coordonateur de CNL, le patron de Direk Tv est poursuivi pour allégations diffamatoires. Il est notamment stigmatisé le fait qu'il ait tourné en dérision ses anciens collaborateurs en les qualifiant de voleurs sans en fournir la moindre preuve. Les animateurs de CNL tiennent à ce que Zacharie Bababaswe puisse répondre sans détours aux griefs à sa charge via la plainte déposée contre lui au bureau du Procureur général de la République. Dans la foulée, ils dénoncent les injures déversées sur eux à longueur de journée par le député au point de salir leur réputation.

Mais le hic dans cette requête demeure l'immunité dont bénéficie l'élu de la Lukunga en sa qualité de député national. Là-dessus, Jimmy Mukendi et ses amis plaident pour la levée de cette immunité afin que le député incriminé puisse comparaître devant les instances judiciaires. Ils évoquent pour ce faire, le cas d'Eugène Diomi Ndongala actuellement aux prises avec la justice après la levée de son immunité à la chambre basse du Parlement. Reste à savoir si leur requête sera avalisée au niveau de la plénière qui décide en dernier ressort dans pareil cas.

De son côté, le député Zacharie Bababaswe continue de relativiser la portée de cette démarche qui s'avère un coup d'épée dans l'eau étant entendu qu'il dispose par devers lui des preuves matérielles corroborant ses dires. L'élu de la Lukunga pense que cette démarche qui du reste n'est pas innocente, serait soutenue par une main noire aux fins de le déstabiliser politiquement. Inébranlable avec un moral toujours au zénith, Zacharie Bababaswe estime qu'il serait malaisé d'entrer en collusion avec ceux qu'il considère toujours comme ses « enfants ». Entretemps, plusieurs personnalités offrent déjà leurs bons offices pour amener les deux parties à fumer le calumet de la paix au nom de la cohésion nationale. Elles prient d'ores et déjà instamment les responsables de CNL à retirer leur plainte qui risque de se révéler un pétard mouillé.

A.D.

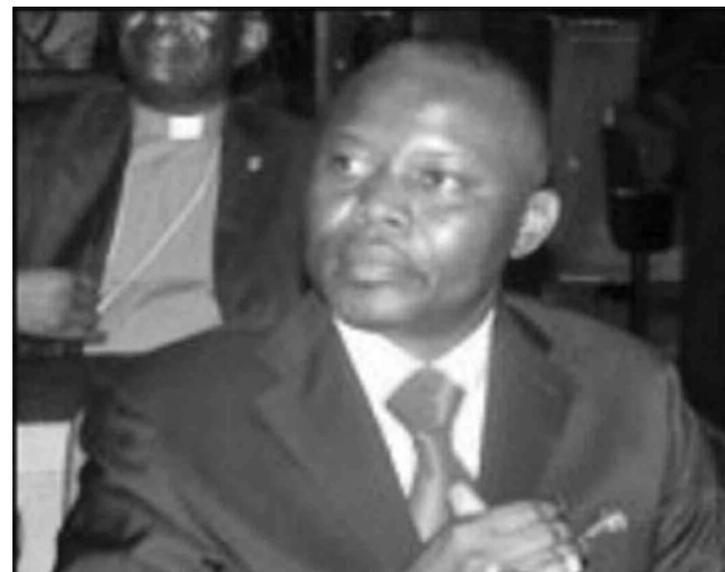
PRÉSIDENTIELLE 2016

Vital Kamerhe invite Joseph Kabila à se prononcer

Le leader de l'UNC pense que l'actuel chef de l'État n'a pas de choix et qu'il doit respecter la Constitution qui l'astreint à deux mandats consécutifs.

Le débat sur l'éligibilité du président de la République de 2016 continue d'alimenter la chronique de ces dernières heures. Nonobstant les allégations de Lambert Mende (porte-parole du gouvernement) confirmant le départ de Joseph Kabila en 2016 en conformité avec les prescrits de la constitution qui l'astreint à deux mandats consécutifs, Vital Kamerhe n'accorde aucune foi à ces dires. Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC) qui s'exprimait dans une récente interview accordée à Radio France internationale, estime que Lambert Mende est mal placé pour évoquer ces choses. « C'est un engagement public, mais le porte-parole du gouvernement n'est pas porte-parole du président de la République. Nous aurions voulu que le président de la République le dise lui-même », a-t-il fait savoir. Pour lui, Lambert Mende n'a pas à rassurer le peuple congolais sur ce détail inscrit dans la Constitution. Quant au chef de l'État, a-t-il ajouté, « il n'a pas de choix. Il doit respecter la Constitution ». Et pour amener ce dernier à tenir cet engagement, le président de l'UNC indique que tout sera mis à contribution pour tenir le peuple congolais en éveil constant.

Abordant le sujet relatif à la tenue cette année 2014 des élections locales et provinciales tel qu'annoncée par la Ceni, Vital Kamerhe émet un bémol. Pour lui, l'institution électorale ferait mieux de coupler les élections locales avec les élections provinciales. Pourquoi ? Sim-



Vital Kamerhe

plement parce que, argumente-t-il, « on ne peut pas commencer par les élections locales, alors que nous avons des arriérés depuis novembre 2011 ». Tout ceci, dans son entendement, procède d'une volonté délibérée de retarder les échéances en portant un coup d'estocade sur le calendrier électoral. « Nous craignons deux choses : le retard bien sûr, une prolongation qui ne dit pas son nom, mais aussi que les gouverneurs qui sont en place maintenant, et tous les territoriaux, de la base jusqu'au sommet, tous membres de la majorité présidentielle, multiplient la tricherie, comme ce fut le cas en novembre 2011 », a-t-il ajouté. Même la proposition de la Ceni consistant à faire élire les futurs députés provinciaux au suffrage indirect serait pour lui une façon de préparer la tricherie. Parlant de la Ceni, il s'interroge sur sa neutralité et son indépendance lorsqu'elle se rallie aux positions exprimées par le chef de l'État. À propos des droits de l'opposition et de

la presse pour lesquels le porte-parole du gouvernement affirme être respectés, Vital Kamerhe oppose tous les rapports des organisations des droits de l'Homme traitant de la question. Il ajoute aussi de nombreux faits dont sa dernière descente au nord et sud Kivu émaillée d'incidents. Un épisode macabre qui prouve à suffisance que les droits de l'opposition demeurent encore un leurre dans le pays. Au sujet de l'amnistie récemment votée par les deux chambres et couvrant la période 2006-2013, le leader de l'UNC pense qu'il y a bien des oubliés. « Tous ceux qui sont en prison depuis 2001 à l'occasion de l'assassinat de Laurent Désiré Kabila et tous ceux qui avaient été arrêtés au moment de la confrontation de la Garde républicaine et la garde de Jean-Pierre Bemba » devraient, d'après lui, bénéficier de cette amnistie aux allures sélectives.

A.D.

CONGRÈS DES DÉMOCRATES POUR LE PROGRÈS SOCIAL

Clôture de la formation sur les droits de l'homme

Le parti cher à Beltchika a démontré sa ferme volonté de s'acquitter de l'obligation faite par la loi aux partis politiques de travailler à la formation des citoyens pour l'intérêt de la République.

Le Congrès pour la démocratie et le progrès social (CDPS) a clôturé le lundi 10 mars la session de formation sur les Droits de l'homme organisée à l'attention de ses militants et de toute autre personne intéressée. À l'initiative de la haute hiérarchie du parti, le séminaire a permis à tous les apprenants de faire reculer les murs de l'ignorance en matière des droits de l'homme.

La satisfaction du président du CDPS, François-Xavier Beltchika, exprimée au terme de la session de formation a apporté la preuve du succès de l'événement. Une fois de plus, le CDPS a démontré sa ferme volonté de s'acquitter de l'obligation faite par la loi aux partis politiques de travailler à la formation des citoyens pour l'intérêt de la République et faire d'eux des



Les apprenants pendant la formation clôturée.

véritables acteurs du développement de notre de la RDC ; le pays ayant besoin de chaque citoyen pour se construire et se consolider. "... chaque participant repart de cette rencontre en comprenant que les conditions de la défense et de la protection véritable des droits de l'homme sont étroitement liées à celle de l'éveil et de prise de conscience des droits du peuple, de chaque citoyen individuellement et du peuple dans son ensemble, collectivement ", a déclaré le président du CDPS dans son mot de

clôture. Même constat chez les bénéficiaires de la formation qui ont dit leur joie d'avoir pris part à ces assises. Ils ont promis de faire bon escient des enseignements reçus et de se comporter désormais en connaissance de cause. Pour les organisateurs, l'affluence de la population au siège du parti, dans la commune de Lemba, dénote son grand besoin de sortir de l'ignorance.

La formation, débutée le samedi 08 mars, a connu trois temps forts

et a été marquée par trois exposés à savoir : l'introduction aux Droits de l'Homme, les devoirs du citoyen et les instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux des Droits humains. Pendant trois jours, les orateurs ont articulé leurs exposés autour du thème central de ce séminaire : « citoyens voici vos droits, voici vos devoirs ».

« Le pire des analphabètes est l'analphabète politique, et le peuple inconscient de ses droits et devoirs est le véritable bourreau de lui-même, il ne peut prétendre défendre le vrai Droit de l'homme, ni assumer son destin de peuple comme moteur de l'histoire et de son propre développement », a déclaré le président national du CDPS à l'occasion de l'ouverture du sémi-

naire.

Rappelons qu'au plan politique, la vision du CDPS pour le devenir du Congo concerne le type d'État à construire et les valeurs à la base du modèle de société à édifier. Le CDPS vise sur le premier point d'abord, la construction au cœur de l'Afrique d'un État puissant, démocratique, social et laïc; un Congo qui assure la paix, la sécurité et le bien-être à toute la population ainsi qu'à chacun de ses membres. Un État qui détermine souverainement ses choix politiques. Sur le second point, le modèle de société visé par le CDPS repose sur les valeurs suivantes: la liberté, l'égalité, la justice, le travail, le partage, la solidarité et l'économie au service du social.

Jeannot Kayuba

AGRICULTURE

Le projet Papakin démarre ses activités

Le coup d'envoi a été donné par le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, en présence des ministres des Affaires sociales, Petites et moyennes entreprises et du ministre délégué aux Finances ainsi que du vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa

Au cours d'un atelier de cinq jours (du 10 au 14 mars) ouvert lundi 10 mars à l'hôtel Venus, les activités du programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (Papakin) ont bel et bien démarré pour une durée de dix ans, avec un budget total évalué à 115 millions de dollars américains. Les participants venus aussi bien de Kinshasa que des provinces du Bas-Congo et Bandundu vont échanger et partager leurs expériences en matière agricole afin de produire un travail de qualité pour que ce programme soit un succès.

Initiative du gouvernement, le projet Papakin qui bénéficie d'un don du Fonds international de développement agricole (FIDA), va toucher les territoires de Bulungu, Gungu et Idiofa dans le Bandundu, Mbanza Ngungu, Songololo et Madimba dans le Bas-Congo ainsi que la zone périurbaine de Kinshasa. Il vise à contribuer, de manière durable, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des paysans producteurs. Concrètement, il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire des populations et les revenus des paysans ainsi que l'éradication de la pauvreté dans les zones rurales ciblées.

Un programme pour les populations rurales

« Il y a des signes qui ne trompent pas. La succession du lancement des initiatives croisées par le gouvernement visant l'augmentation agricole et le désenclavement de milieux ruraux est un signe fort que la République encercle irrévocablement la faim pour la juguler... À Kinshasa, demain nous

aurons peur d'autres choses mais pas de la faim », a déclaré le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti. Ce dernier a exhorté les bénéficiaires à une plus grande adhésion et à une participation active à ce programme afin que ce projet, conçu par et pour eux par le gouvernement avec l'appui du FIDA, ait un effet durable sur l'amélioration de leurs conditions de vie. « Nous, la République démocratique du Congo, les bénéficiaires y compris, nous devons mériter davantage cette confiance, en faisant mieux dans l'exécution de ce programme », a-t-il exhorté. À tous les acteurs concernés, le patron de l'agriculture a lancé un vibrant appel à la mobilisation « pour partager ensemble leurs responsabilités collectives et individuelles dans les actions à mettre en œuvre pour le succès de ce programme ».

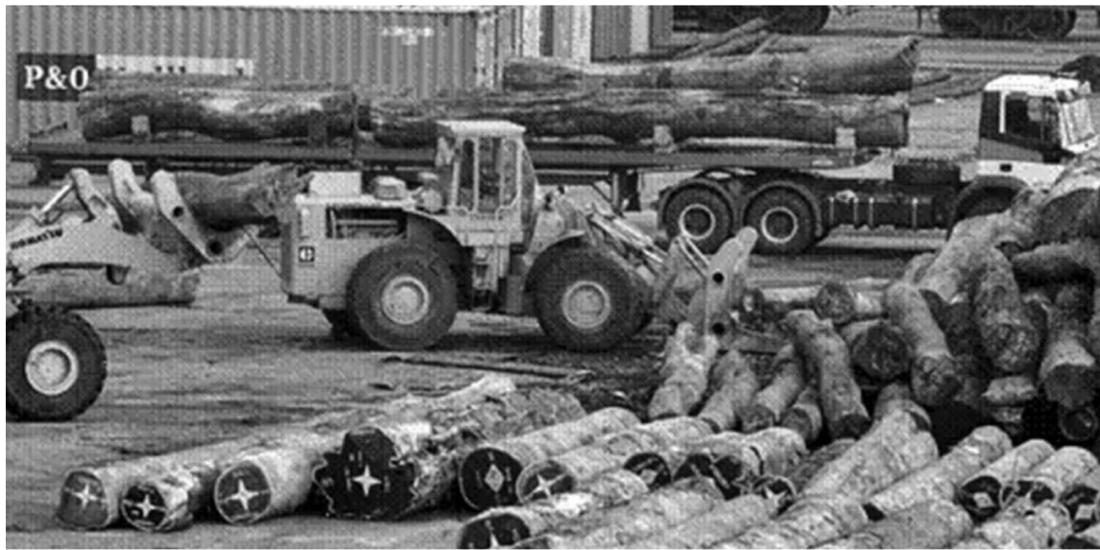
Pour la chargée du portefeuille de FIDA, Mme Rasha Omari, le partenariat entre le FIDA et la RDC est tissé depuis 1980. Le Papakin, précise-t-elle, qui est un projet très rentable (26%) aussi bien pour le gouvernement que pour les populations, a comme principal défi : la pérennisation de ses acquis. Au cours de la conférence de presse, Rasha Omari qui a félicité le gouvernement quant aux avancées enregistrées dans l'amélioration de la transparence et la bonne gouvernance, a fait savoir que la revue périodique se fera tous les trois mois tandis que la revue d'exécution du projet interviendra tous les six mois. La population étant le premier contrôleur des dépenses a les moyens de faire parvenir ses doléances jusqu'aux autorités. Les résultats attendus seront connus au bout de la première phase de cinq ans (2017) et à la fin du projet en 2022. Pour rappel, le Papakin est le quatrième projet financé par le FIDA en RDC, à l'instar du Prape en Équateur, Prapo en Province orientale et Piram au Maniema.

Gypsie Oïssa Tambwe

PROTECTION DES FORÊTS DU CONGO

Greenpeace lance un bulletin d'information

Ce document, « Échos de la Forêt », sera produit deux fois par an par l'équipe de campagne de forêt du Congo, avec des contributions de partenaires et d'autres organisations.



Chargement des grumes sur une remorque dans un port de la RDC.

Greenpeace a lancé, au cours de ce mois de mars, le premier numéro des « Échos de la Forêt ». Ce dernier est un bulletin d'information produit par l'équipe de campagne de forêt du Congo, avec des contributions de partenaires et d'autres organisations.

Le bulletin sera publié deux fois par an, en anglais et en français, et a pour but d'inciter à protéger, d'agir et de faire entendre la voix dans la défense de ce qui est connu comme le poumon de l'Afrique. Echos reflète, selon Greenpeace, l'idée de travailler ensemble pour arrêter le pillage d'une des plus riches ressources de l'Afrique.

Echos de la forêt est conçu comme un bulletin d'information qui rend hommage à la beauté de la deuxième plus grande forêt tropi-

cale du monde. « Nous espérons qu'il nous rappellera la nécessité de la protéger, d'agir et de faire entendre notre voix pour la défense de l'un des plus grands poumons de la planète avec la forêt amazonienne », a souligné l'équipe de cette ONG environnementale dans le premier numéro d'Echos.

Echos, note Greenpeace, rassemble des voix venues de toute la société en RDC. « Grâce à ce bulletin, vous lirez l'histoire d'une famille qui est affectée par la perte de sa terre, de son histoire et de ses moyens de subsistance. Les gens, les perceptions, les positions et les perspectives serviront de base à nos discussions dans les prochains bulletins », a souligné cette ONG.

L'ONG a lancé un appel aux différents lecteurs en vue de se joindre à

son équipe, pour critiquer les différents articles et donner des avis pour faire, ensemble, en sorte que « la gestion durable ne soit pas uniquement un concept mais une réalité pour le bassin du Congo et les millions de personnes qui en dépendent ».

Dans le premier numéro d'Echos, l'équipe a évoqué plusieurs sujets dont : L'exploitation forestière industrielle : un vecteur de violence en RDC, Le RBUE fait mouche pour la première fois!, Exploitation artisanale durable de bois en République Démocratique du Congo : à chacun sa part du gâteau et de responsabilité ainsi que La meilleure occasion d'assurer un avenir durable pour les communautés des forêts tropicales.

Lucien Dianzenza

PRISONS DE KINSHASA

L'Asadho plaide pour la protection des droits fondamentaux

Pour l'ONG, cette action devra passer par le respect des instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) a présenté, le 11 mars au cours d'une conférence de presse tenue au Centre Carter, son rapport sur la situation des prisons à Kinshasa. Ce travail réalisé d'octobre à novembre 2013 est intitulé : « Sortez-les de la prison ». Pour le président de cette ONG, Mè Jean-Claude Katende, cet exercice rentre dans le cadre de sa mission, de contribuer à l'avènement d'un état de droit en RDC.

Le rapport présenté a considéré la situation de quelques catégories de prisonniers dont les militants des partis politiques de l'opposition et les femmes. Alors que ce travail a été suscité, de l'avis de Mè Katende, le besoin de contribuer à l'amélioration des conditions de détention dans les cachots et prisons de Kinshasa, l'ONG a noté la recrudescence d'arrestations et détentions illégales depuis les élections de 2011, les violences faites contre les femmes prisonnières, qui ne font pas l'objet des poursuites judiciaires, ainsi que le régime carcéral trop rigoureux auquel certains prisonniers sont soumis.

Un constat sombre

L'Asadho relève, en fait, que depuis la mort du président Laurent-Désiré Kabila (LDK), en passant par les élections de 2006, les prisons sont remplies de personnes condamnées mais qui n'ont pas bénéficié des procès équitables, d'une part, et des personnes poursuivies mais qui n'ont jamais été présentées devant les juges.

L'ONG a également noté que plusieurs personnes sont en prison parce qu'accusées d'avoir participé aux mouvements insurrectionnels « qui n'ont pas réellement existé ». Pour l'Asadho, en effet, le fait que les personnes arrêtées pour ce motif soient majoritairement des ressortissants de la province de l'Équateur, augmente son doute sur l'existence réelle de ces mouvements. Cette association conclurait à une chasse aux ressortissants de cette province soupçonnés d'avoir des idées de renverser le président Joseph Kabila. L'Asadho a souligné que les prisonniers, objet de son rapport, ont subi plusieurs injustices qui doivent être réparées. Selon l'ONG, cette réparation peut consister à les traduire directement devant leur juge, à les libérer ou à leur accorder la liberté conditionnelle ou l'amnistie.

Ce rapport qui ressort des études

menées pendant près de deux mois sur terrain par des enquêteurs de l'Asadho dénonce le dysfonctionnement de la justice.

L'association signale la présence, dans les prisons, de personnes dont la procédure traîne alors qu'elles devaient déjà être présentées devant le juge naturel. D'autres personnes en détention n'ont pas leurs dossiers régulièrement constitués. L'ONG a également noté le retard de l'instruction de certaines causes, la divulgation des informations relatives aux enquêtes et la violation du principe de présomption d'innocence due aux interférences des autorités politiques dans les dossiers.

Un agir nécessaire

Face aux réalités relevées, l'Asadho recommande au chef de l'État de veiller au traitement égal et juste de tous les Congolais par les services de sécurité et les juridictions civiles et militaires, qui doivent également agir de manière républicaine. L'ONG exhorte également le président de la République, de refuser de promulguer toute loi d'amnistie qui ne prendrait pas en compte la situation de tous les prisonniers identifiés dans son rapport, de faire cesser la chasse aux proches de Jean-Pierre Bemba et d'accorder la



Mès Patrick Nsasa et Jean-Claude Katende, lors de la conférence de presse

grâce aux personnes citées dans l'assassinat du président LDK.

Le Parlement est appelé à veiller au traitement égal de tous les Congolais lors de l'adoption de la loi d'amnistie et d'éviter d'être sélectif et partial dans l'élaboration des lois accordant l'amnistie aux Congolais. Tandis qu'au ministre de la Justice et des droits humains, il est conseillé de veiller au respect des droits fondamentaux de tous les détenus et de procéder au contrôle de la situation de tous les détenus afin que ceux qui n'ont pas de

dossiers soient libérés.

La justice militaire a été exhortée, quant à elle, au respect de la constitution et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, dans l'instruction des dossiers judiciaires, particulièrement ceux relatifs aux mouvements insurrectionnels. Elle a également été appelée à libérer ou à traduire en justice toutes les personnes dont la garde à vue a dépassé le délai constitutionnel.

Lucien Dianzenza

TRANSPORT MULTIMODAL

Environ 174 millions de dollars déjà décaissés pour la SNCC

Cet appui de la Banque mondiale s'inscrit dans la première phase du projet dont le montant global est estimé à 218.850.000 dollars américains.

La situation de la Société nationale de chemin de fer (SNCC) a été discutée lundi 10 mars au cours de la réunion de la troïka stratégique présidée par le Premier ministre. Une réunion à laquelle ont pris part le Ministre des Transports et voies de communication, assumant l'intérim du ministre de l'Économie et du Commerce ; le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Finances et le Gouverneur de la Banque centrale du Congo.

Il en ressort qu'en plus de 173.330.660 \$ USD déjà décaissés au 31 décembre 2013, s'ajoutent les interventions directes du gouvernement d'une enveloppe globale de 18.815.000 \$USD qui couvrent les acquisitions et le fonctionnement. Le ministre des transports et voies de communication a relevé le fait que cette entreprise ne parvient pas à capitaliser ces apports financiers pour tirer le meilleur parti des opportunités offertes par la reprise de la production du cuivre dans la province du Katanga. « La SNCC reste taraboussée par un activisme syndical qui ne facilite pas un fonctionnement harmonieux et optimal, dans un contexte de charges sociales grandissantes », a-t-il souligné. La troïka stratégique a exhorté le ministre à prendre des

mesures adéquates pour assurer à la SNCC un fonctionnement compatible avec ses objectifs et les moyens lui assurés. Les membres ont cependant pris acte de propositions d'urgence préconisées par le ministre des Transports pour remédier à l'état actuel de la SNCC, mais aussi des axes d'investissement supplémentaires prévus.

Au sujet du suivi de la paie, la troïka a annoncé que les titres relatifs à la paie sont en voie d'être transférés dans les banques intervenantes, et dans les comptes des ordonnateurs délégués provinciaux ainsi que dans ceux de CARITAS. Quant aux éléments de la Police nationale congolaise (PNC) se trouvant dans les chefs-lieux des provinces, ils seront bancarisés au courant de ce mois.

Situation économique et financière

La Banque mondiale a soumis pour approbation par son conseil d'administration un financement de 73 millions \$ USD en faveur de la RDC et, ceci, au titre de financement d'une assistance technique au développement du site hydro-électrique d'Inga 3. Sur le marché des matières premières, au 07 mars 2014, le cours du cuivre s'est apprécié de 0,07%. Le prix du cobalt s'est maintenu à son niveau de la semaine précédente, soit

33.516,00 USD la tonne. Le prix du baril des produits pétroliers sont quasiment maintenus à leur niveau de la semaine précédente sur les deux marchés de Londres et de New York, soit 109,04 USD et 102,79 USD. Excepté le riz, les prix des céréalières (blé, maïs) sont tous en hausse.

Au niveau national, la troïka a enregistré une légère hausse du taux d'inflation la semaine précédente. Cette situation s'est poursuivie et serait toujours consécutive à la hausse de prix de certaines denrées dans les provinces du Katanga et du Kasaï Oriental, à la suite de la grève des agents de la SNCC, occasionnant la perturbation du trafic ferroviaire entre ces deux provinces.

Nonobstant cela, le cadre macro-économique général affiche une grande stabilité. Le solde provisoire des opérations financières de l'État à la fin du mois de février dégage un excédent de 28,2 milliards de CDF résultant de recettes de 285,5 milliards CDF et des dépenses de 257,3 milliards CDF. Le mois de mars étant d'échéance fiscale, le ministre délégué aux Finances a été instruit de veiller à la réalisation des prévisions de recettes imparties aux trois régies financières.

Gypsie Oïssa Tambwe

EMPLOI

Des experts africains du monde du travail en session à Kinshasa

La RDC préside désormais aux destinées de la Commission d'experts du conseil d'administration du centre régional africain de l'administration du travail (CRADAT).

Il se tient depuis lundi 10 mars à Kinshasa, la 38e session ordinaire du Conseil d'administration du centre régional africain de l'administration du travail (CRADAT) qui est une institution universitaire de formation des inspecteurs de travail dont le siège est basé à Yaoundé, au Cameroun. Près de soixante participants venus de 18 pays africains prennent part à ces assises de trois jours au cours desquels les participants vont préparer la réunion des ministres du travail des Etats membres prévue dans les prochains mois. La réunion de Kinshasa est très capitale en ce sens qu'elle permettra non seulement de dégager des positions communes sur lesquelles les ministres des Etats membres pourront se prononcer lors de leur prochaine rencontre, mais aussi, de recadrer l'action du Cradat par rapport à ses textes de base.

L'examen et l'adoption du Règlement intérieur du Réseau des experts du Cradat figurent en bonne place parmi les matières inscrites dans l'ordre du jour de cette session ordinaire. « Le Cradat est pour nous un précieux cadre pour débattre et lever les options sur les aspects importants de renforcement des capacités des acteurs du monde du tra-

vail, et les bénéfiques pour l'ensemble des pays membres », a d'emblée indiqué le ministre congolais de l'emploi, du travail et de la prévoyance sociale dans son allocution à l'ouverture des assises au fleuve Congo hôtel. Pour Modeste Bahati, cette rencontre préparatoire de Kinshasa s'avère une opportunité pour procéder à une réelle introspection sur le travail d'inspecteur du travail en RDC où l'on note beaucoup des lacunes dans le chef de ceux qui sont revêtus de cette qualité. Il est temps, a-t-il déclaré, de remettre de l'ordre dans le corps des inspecteurs du travail de la RDC où l'accès est donné à n'importe qui se prévalant d'un diplôme universitaire. « Ne devient pas inspecteur du travail qui le veut », a-t-il lâché avant de préciser qu'il faut nécessairement passer par le Cradat pour avoir cette qualité d'inspecteur.

Notons que la RDC a pris à la faveur de ses assises les commandes de la Commission d'experts du conseil d'administration du Cradat, poste qu'occupe désormais Angélique Inzun Okomba, secrétaire générale de la RDC en charge de l'emploi. Enfin, la formation dispensée par le Cradat (créé en 1965 par les pays membres en collaboration avec le Bureau international du travail) a permis d'aider non seulement les pays membres à avoir des inspecteurs du travail mieux outillés, mais aussi les Etats à disposer d'une expertise internationale en la matière.

Alain Diasso

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Recensement biométrique de tous les agents et fonctionnaires

L'objectif global poursuivi par ce ministère est de mettre à la retraite tous ceux qui ont atteint 65 ans et de recruter par test, des jeunes dans la Fonction publique.

Le ministre de l'agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, a fait cette annonce devant les deux secrétaires généraux sous tutelle de son ministère, notamment de l'agriculture et du développement rural. « C'est un vaste programme qui ne doit souffrir d'aucune faille. Il s'agit du recensement biométrique de tous les agents et fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Ce processus doit impérativement extirper dans le fichier du personnel sous statut de ce Ministère, tous les fonctionnaires ayant atteint l'âge légal de retraite, soit 65 ans », a déclaré le patron de l'agriculture au cours d'un point de presse tenu le week-end dans son cabinet de travail.

Cependant, Jean-Chrysostome Vahamwiti met en garde quiconque va s'illustrer à la falsification pour soustraire de la liste, certains fonctionnaires éligibles à la retraite honorable. La sentence sera sévère et sans pitié, prévient-il.

En effet, cette opération de recensement biométrique qui interviendra dans les quatre prochains mois, a pour objectif d'identifier tout le personnel de l'Etat de ce ministère, par la prise de photos et la capture des empreintes digitales afin de déter-



Jean-Chrysostome Vahamwiti, ministre de l'agriculture et développement rural

miner le personnel éligible à la retraite. Elle ne vise nullement la mécanisation de ceux des agents qui ne le sont pas encore, c'est-à-dire que les nouvelles unités ne sont pas concernées.

L'opération qui se fera gratuitement et dans la transparence, va consister à la collecte et à l'exploitation des informations sur le parcours professionnel des agents de deux administrations (Agriculture et Développement rural) pour constituer une base de données fiables. Les données générales des recensements antérieurs seront également passées en revue afin d'en tirer les listes des agents éligibles à la re-

traite et du personnel restant.

Pour information, un arrêté interministériel signé entre le ministre de la Fonction publique et celui de l'Agriculture en date du 13 février a institué une commission ad hoc pour matérialiser ce programme qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale à travers le PARRSA (Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole). Il y a lieu de noter que le ministère de l'Agriculture dispose de 23.858 agents dont 18.363 au secrétariat général de l'agriculture et 5.495 au secrétariat général au développement rural.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

Jupiter et Okwess international en tournée européenne

La tournée de 12 dates les conduira notamment en France, en Suède et au Danemark

Pendant cette escapade musicale prévue du 15 au 29 mars, Jupiter et Okwess International se produiront au célèbre festival des musiques du monde « Babel Med » dont la dixième édition va se dérouler du 20 au 22 mars prochain à Marseille. Jupiter Bokondji, avec son « groove ethno-futuriste des fiévreuses nuits de Kinshasa » se produira le jeudi 20 mars. « Mis en orbite avec son album « Hôtel Univers », Jupiter signe une arrivée tonitruante sur les dance-floors planétaires avec son incendiaire Bofenia Rock. Mélant les rythmes épileptiques zebolas, les traditionnelles mélodies obsédantes du Grand Congo et le groove urbain de la mégapole Kinshasa, cet afro-beat kinoïse produit un électrochoc musical aux transes libératrices. « Avec son groupe Okwess International, Jupiter Bokondji, Général Rebelle sans langue de bois, fait sortir du ghetto de Lemba des sonorités ethno-futuristes aux pulsations convulsives. Électriques et foudroyantes », indiquent les organisateurs. Plusieurs autres artistes africains seront présents lors de ce grand rendez-vous musical dédié à la World music à savoir les rappers lybiens G.A.B., le groupe touarègue du sud-algérien Imzad, la chanteuse cap verdienne Neuza, Bassekou Kouyaté et

son groupe familial Ngoni Ba, le groupe de chanteuses kényanes Gargar et le slameur comorien Ahamada Smis.

Événement professionnel et festival grand public

Le Babel Med est considéré comme un amplificateur économique et culturel des musiques du monde. Le festival fête cette année sa dixième édition et se déroulera pendant trois jours et trois nuits. 30 concerts livrés par 200 artistes sont ainsi prévus. 2 500 professionnels et plus de 15 000 spectateurs sont attendus. « Par sa formule mêlant événement professionnel majeur et festival global ouvert au grand public, son emplacement géostratégique au cœur de la Méditerranée et son marché plébiscité par les acteurs mondiaux de la filière tout autant que par sa sélection artistique, exigeante et indépendante, allant du répertoire patrimonial aux nouvelles tendances de la sono mondiale, ce forum atypique s'est naturellement imposé, au fil des éditions, en rendez-vous incontournable des musiques du monde », indiquent les organisateurs.

Notons que l'artiste Jupiter Bokondji s'est produit au mois de février dernier au festival Sauti Za Busara à Zanzibar. La prochaine tournée européenne de l'artiste et de son groupe aura lieu du mois de mai au mois d'août prochain.

Patrick Kianimi

LIGUE DE VOLLEY-BALL DE KINSHASA

L'Assemblée générale ordinaire de février jugée irrégulière

Ces travaux auraient été tenus dans la clandestinité et en contradiction avec les textes qui régissent cette discipline.

Dans une correspondance du mois de février adressée à la présidente de la Fédération de volley-ball du Congo (Fevoco),

dont copies ont été réservées au ministre en charge des Sports et d'autres responsables de ce secteur, le président de la Ligue de volley-ball de Kinshasa, Toussaint Nlandu Nsiala, a dénoncé le caractère irrégulier de l'Assemblée générale ordinaire

(AGO) tenue le 14 février, avant d'annoncer sa démission de la présidence de ladite ligue.

Une démission motivée par la présence des antivaleurs qui ont émaillé les actions du comité de la Févoco. Il s'agit, selon lui, des tentatives à diriger cette entité sportive par défi, l'amateurisme, la prise en otage de cette discipline, des décisions controversées, l'intelligence au service du mal, le gangstérisme, la vente des matériels sportifs à Kinshasa et à Brazzaville. « Vous comprendrez avec moi que n'ayant plus foi en votre comité parce que démissionnaire, je suis dans l'impuissance d'obéir à vos instructions... Par conséquent, devant ma conscience et pour ne pas préjudicier la discipline, je prends le courage de démissionner de mes fonctions de n° 1 du volley-ball kinoïse », a-t-il fait savoir. Le président démissionnaire a, en effet, stigmatisé le fait

que le bureau fédéral n'ait pas organisé l'AGO depuis plus de deux ans alors que les textes qui régissent cette discipline sportive l'obligent à convoquer ces travaux à la fin de chaque saison sportive. « Par conséquent, votre comité est réputé démissionnaire », a-t-il fait savoir. Pour Toussaint Nlandu Nsiala, le délai de quarante huit heures tenu pour la convocation de la dernière AGO au 14, dans une lettre du 12 février, ne contenant ni endroit de la tenue de ces assises, ni l'heure, moins encore l'ordre du jour, n'est pas réglementaire. Il a, par contre, rappelé que le délai réglementaire pour cette convocation était de trente jours.

Une AGO pour une saison en cours

Le président démissionnaire a également regretté que cette convocation porte sur la saison sportive 2014 alors que cette dernière est en cours, non encore clô-

turée. Ce grief, pense-t-il, soutient toutes ses accusations portées contre la fédération qui dénoteraient de l'amateurisme des dirigeants de cette entité sportive.

Dans sa requête, Toussaint Nlandu Nsiala a également dénoncé les agissements du Comité olympique congolais et de l'administration sportive, « qui ont cautionné la tenue de cette AGO dans l'illégalité », ainsi que la complaisance des délégués venus des provinces dans le traitement des dossiers. « J'émet le vœu que prochainement, ils privilégieront l'intérêt général et qu'ils choisiront pour la Févoco, des dirigeants ayant un cursus sportif et aptes de défendre la discipline, en lieu et place des intérêts égoïstes pour ne pas être ballottés par quelques malins qui sont déterminés à faire carrière à la tête de la Févoco », a-t-il souligné.

Lucien Dianzenza



Une partie de Volley ball

NTIC

Guy Baouaya parle de l'opportunité d'infrastructures de qualité au Congo

À quelques jours de la tenue de la première édition de l'IT Forum au Congo, le 27 mars 2014 à Pointe-Noire, un événement qui regroupera une centaine de Directeurs des systèmes d'information (DSI) des entreprises publiques et privées du Congo et IT Managers, le président du DSI Club Congo, Guy Baouaya, par ailleurs DSI de Total EP, énumère les enjeux de cette rencontre et les objectifs du Club.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste l'IT Forum que vous allez co-organiser avec Cio Mag à Pointe-Noire ?

Guy Baouaya : Notre club réunit un grand nombre de Directeurs informatiques de grandes entreprises congolaises. Au-delà du Congo, nous avons noué des partenariats avec d'autres organisations similaires pour promouvoir les échanges dans les bonnes pratiques. LITForum est une occasion de renforcer ce partenariat avec les responsables informatiques aussi bien au Congo qu'à l'international en partenariat avec Cio Mag. Le thème de cette année est axé sur des thèmes structurants comme le Cloud Computing, la sécurité, l'internet mobile ou encore le processus de numérisation des entreprises et des administrations ainsi que les enjeux de

l'innovation technologique dans leur processus de transformation.

LDB : Depuis quand votre plate-forme scientifique existe-t-elle ?

G.B. : L'idée de mettre en place un réseau d'échange et de capitalisation d'expériences en matière d'information, est née du Forum DSI organisé en mars 2010 à l'occasion du Symposium du numérique au Congo. Quelques mois plus tard, une assemblée constituante du DSI-CLUB CONGO a été convoquée.

LDB : Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés en la créant ?

G.B. : Dans le contexte particulier du Congo, nos objectifs sont autant de défis que nous souhaitons relever, notamment ceux : d'assurer la performance des entreprises en contribuant à transformer les systèmes d'information en levier de création de richesses ; de valoriser la fonction SI au sein des entreprises en favorisant auprès des DSI, le partage des meilleures pratiques et des retours d'expériences ; et de constituer un think-tank capable d'apporter expertise et conseils aux autorités et organes chargés du développement technologique du Congo.

LDB : Quelle sera la spécificité du Club-DSI Congo ?

G.B. : Elle est toute simple, le Club-DSI Congo existe avant tout pour permettre aux DSI et res-



Guy Baouaya

ponsables informatiques des entreprises membres, d'améliorer leurs performances en organisation et management des systèmes d'information. Notre existence dans la durée est donc fonction de la valeur ajoutée indirectement apportée à nos entreprises respectives. À court terme, nous prévoyons donc une communication à double canal. En direction des DSI et responsables informatiques à travers Speed Meeting

sectoriels que nous allons lancer d'ici à fin mars. Et à l'endroit des décideurs, à travers les rencontres prévues avec le patronat, les Chambres de commerce et les autorités chargées du développement de l'IT du Congo.

LDB : Le Congo, on le sait, multiplie des initiatives en matière d'infrastructures techniques de qualité. Quel regard avez-vous sur ces projets dans vos entreprises ?

G.B. : Oui, ces infrastructures ne

sont pas un luxe, mais plutôt une nécessité et une urgence pour nos entreprises qui dépensent des sommes faramineuses en interconnexion, accès internet par VSAT et autres. En fait l'absence de ces infrastructures impacte négativement les budgets de nos directions et services informatiques.

LDB : Quel est votre mot de fin ?

G.B. : Il faut noter que la fonction de Directeur des systèmes d'information a très peu évolué au Congo. Dans 75% des entreprises et administrations congolaises, le DSI ou responsable informatique est exclusivement un technicien. Dans 20% des grandes entreprises, le DSI ou responsable informatique est en voie d'acquiescer le statut de prestataire interne. Ce qui est en soi une avancée notable. Sur ce, nous invitons le monde des DSI, responsables informatiques et décideurs informatiques des entreprises et administrations congolaises, à nous rejoindre afin de sortir certaines de nos entreprises de certaines failles. À l'assemblée générale constitutive, on a noté la participation d'environ 18 entreprises et organisations de toutes tailles.

Propos recueillis par Faustin Akono

MARCHÉS PUBLICS

Les Très petites entreprises invitées à la commande publique

L'atelier d'information et de formation des Très petites entreprises et entreprises artisanales a été ouvert le 10 mars à Pointe-Noire en présence de David Martin Obami, directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).



David Martin Obami, directeur général de l'ARMP à l'ouverture du séminaire
Crédit photo "Adiac"

Organisé autour du thème « Les Très petites entreprises et entreprises artisanales face à la réglementation sur les marchés publics », ce séminaire a pour but d'accroître les capacités opérationnelles de ces entreprises en vue de participer à la commande publique. Lors de la première journée, plusieurs présentations ont été faites, à savoir : « La Soumission des Très petites entreprises aux marchés publics » ; « Le recours auprès de l'ARMP » et « L'accompagnement des entreprises soumissionnaires ». Ces enseignements magistraux seront suivis d'une phase pratique, avec une

étude de cas et des cas pratiques. Selon David Martin Obami, directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), l'intérêt de ce séminaire est d'expliquer qu'il existe un code des marchés publics qui facilite, entre autres, la promotion du secteur privé national dans le pays. C'est aussi pour démentir l'idée selon laquelle les marchés publics ne sont réservés qu'aux grandes entreprises. Ainsi, en partenariat avec le ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, des formations ont été initiées à travers le pays en vue de les accompagner vers la formation et

la structuration de leur projet d'entreprise. « Les Très petites entreprises et entreprises artisanales apparaissent comme une réponse stratégique car elles constituent le socle de la croissance et du développement de toutes les économies, qu'elles soient en développement, émergentes ou même industrialisées. Les très petites entreprises sont considérées comme un facteur de création de richesses, d'emplois et donc de stabilité sociale. L'Autorité de régulation des marchés publics s'engage à pérenniser la formation des très petites entreprises et entreprises artisanales dans leur approche incitative et participative de même qu'elle entend renforcer leurs capacités matérielles, organisationnelles et managériales, en fonction de la taille de chaque entreprise et du seuil de passion requis pour l'accès aux marchés », a-t-il expliqué. Cette formation sur « Comment soumissionner à un marché public pour accéder aux fonds publics et réaliser un projet d'intérêt public » vient après les sessions organisées sur le code des marchés publics, les conditions et les modalités de participation des Très petites entreprises et entreprises artisanales à l'exécution des marchés publics.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Le Festival international des musiques et des arts a pris fin

Tenue du 1er au 8 mars, cette deuxième édition du Fima a pris fin le samedi 8 mars au stade Tata Loboko, sur une note satisfaisante de la part des artistes et des mélomanes venus de partout.

Ce deuxième Fima a permis non seulement de découvrir de jeunes talents, mais également de promouvoir la culture dans toute sa dimension, et de renforcer les liens entre artistes et mélomanes à travers la musique et

« dans un pays il y a deux choses qui concilient les peuples, la culture et le sport, à cet effet, le gouvernement doit propulser les opérateurs culturels dans leurs actions multiformes »

le théâtre. Contrairement à la première édition, le Fima 2014 a été beaucoup plus ouvert, articulé autour du thème : « Les artistes combattent la vie chère ». Ce qui explique qu'à l'occasion du festival, le ministère du Commerce et des Approvisionnements est rentré en guerre contre les commerçants qui ne

respectent pas les prix homologués.

En réalité le Fima est un espace idéal pour promouvoir la culture africaine qui mêle à la fois la musique religieuse, traditionnelle, typique, le théâtre, l'humour et la danse. Pendant cette deuxième édition, les artistes musiciens, DJ et comédiens se sont disputés le podium tout en essayant, à travers leurs savoir-faire, de conquérir le public.

Depuis sa création, le Fima est un projet qui veut booster la musique congolaise. Il favorise le renforcement des liens d'amitié et le rapprochement des peuples. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, le Fima ne bénéficie ni du soutien ni de l'appui des autorités du pays, des partenaires au développement. Le festival manque de sponsors. Pour le promoteur du Fima, Médard Mbongo, « dans un pays il y a deux choses qui concilient les peuples, la culture et le sport, à cet effet, le gouvernement doit propulser les opérateurs culturels dans leurs actions multiformes », a-t-il déclaré.

Prosper Mabonzo

MAIRIE

Les explications sur la nouvelle grille salariale lèvent la menace de grève

La mauvaise interprétation de cette grille, conforme au décret 2013 du 30 décembre 2013, fixant actuellement à 225 la valeur du point d'indice des agents titulaires et non titulaires de l'État a occasionné l'incompréhension entre les agents municipaux et les secrétaires généraux des différents syndicats lors de l'assemblée générale qui s'est terminée en queue de poisson le 7 mars, les agents menaçant de faire grève.

Mais la situation a été rapidement clarifiée par Charles Ngamfouomo, préfet et directeur général des collectivités locales, au cours d'une réunion qui a eu lieu le 8 mars à la mairie centrale.

Les secrétaires généraux des syndicats — Félix Paka Ndala de la Confédération des syndicats libres des agents du Congo (Cosylac), Paul Ngoto de la Confédération syndicale congolaise (CSC) et Rufin Lamba de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) — ainsi que les délégués du personnel ayant pris part à cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville, se sont déclarés satisfaits.

Rufin Lamba a confié : « Nous avons été édifiés sur les principaux aspects, surtout ceux qui paraissaient com-



pliqués et problématiques. Il y a juste eu incompréhension lors de l'assemblée générale. » Quant à Félix Paka Ndala, il a annoncé le lancement d'une campagne d'explication sur la nouvelle grille au sein des différents services de la municipalité de Pointe-Noire. « C'est bel et bien le décret 2013 du 30 décembre 2013 qui est appliqué. Nous passerons de service en service pour édifier les agents sur la nouvelle grille », a-t-il précisé.

L'assemblée générale du 7 mars était destinée à informer de l'arrivée du préfet, à choisir les interlocuteurs devant prendre part à la réunion avec lui et à formuler des recommandations. Mais préoccupés par la baisse des indices consta-

tée dans la nouvelle grille — ce qui, pour eux, signifiait automatiquement une baisse des salaires —, les agents avaient menacé de déclencher une grève : ils ne comprenaient pas, en effet, pourquoi ils avaient été payés en janvier et février selon l'ancienne grille, alors que ceux des autres municipalités avaient bénéficié du point d'indice à 225. « Un État responsable ne peut pas prendre des mesures qui défavorisent les agents. La convention collective applicable aux agents municipaux dans le pays n'est plus d'actualité puisque nous allons vers une fonction publique territoriale, ce qui implique que la même grille salariale s'applique à

tous », a expliqué Lucien Bangui, directeur des compétences et des institutions locales à la direction générale des Collectivités locales. Contrairement à ce que pensaient les agents municipaux de Pointe-Noire, les salaires n'ont donc pas baissé, mais, d'après lui, ont au contraire augmenté. « Si l'on compare l'ancienne situation de la convention collective des municipalités et celle applicable actuellement aux agents de l'État en passant par la grille de 1991, on enregistre une augmentation des salaires de plus de 30 000 FCFA avec le point d'indice à 225. Il faut trouver l'indice correspondant à

l'ancienne situation et, de là, on trouve celui de la nouvelle situation. Certes, l'indice descend, mais le salaire augmente », a-t-il expliqué. Il n'y aura donc pas de grève des agents municipaux de Pointe-Noire qui seront payés conformément à la nouvelle loi, au même titre que ceux des autres municipalités du pays (Brazzaville, Dolisie, Nkayi...), ont assuré les secrétaires généraux des syndicats. En ce qui concerne les salaires des mois de janvier et février 2014 qui ont été payés selon l'ancienne grille, un rappel sera fait.

Lucie Prisca Condhet

SANTÉ

Fin des 2es journées internationales d'odontostomatologie et de chirurgie crano-maxillo-faciale

Réunis à Pointe-Noire du 6 au 7 mars, les médecins spécialistes des pathologies d'odontostomatologie et de chirurgie crano-maxillo-faciale venus du Cameroun, de la Grande-Bretagne, des USA, du Tchad, de la RDC, de la Côte d'Ivoire et du Congo, sont satisfaits de ces journées d'échanges.

Dans son bilan scientifique de ces journées d'odontostomatologie, le Pr Emmanuel Cresoit, membre du comité scientifique venu de la Côte-d'Ivoire, s'est félicité du déroulement des travaux. « Dans l'ensemble, les journées se sont bien déroulées. Ces travaux nous ont permis de partager, d'échanger et de connaître la situation actuelle dans chaque pays et toute au moins dans chaque région, ainsi que la situation actuelle de certaines pathologies au niveau des praticiens », a-t-il déclaré.

Trois conférences ont marqué ces travaux, portant sur : le muscle temporal dans la reconstruction des défauts faciaux ; les défis de l'émergence vis-à-vis de la santé individuelle et communautaire ; la prise en charge des tumeurs hémisubtotales. Outre ces conférences, trois tables-rondes ont eu lieu, dont l'une portait sur l'intubation difficile suivie d'une démonstration pratique de fibroscopie, d'anesthésie et d'intubation avec un ando-fibroscopie. Par ailleurs, plusieurs communications ont porté sur la chirurgie réparatrice de la face ; la traumatologie de la face ; les tumeurs ; et la reconstruction mandibulaire. Les participants aux 2es journées ont également eu droit à des communications sur la prise en charge de la malformation faciale et à des communications libres sur la chirurgie digestive, la chirurgie ophtalmologique et l'infectiologie. « Au regard de tout ce qui a été dit et fait, nous pensons que ces journées, qui ont eu une portée scientifique indéniable, vont aller de l'avant et les prochaines journées verront des communications encore plus abondantes mais aussi avec de meilleures présentations », a estimé le Pr Emmanuel Cresoit. De son côté, la marraine de ces journées, Geneviève Bengono, a remercié tous les médecins qui ont fait le déplacement de Pointe-Noire en abandonnant leurs tâches quoti-

diennes. « Nous avons été ensemble pendant deux jours mais je croie qu'au niveau de chacun, les acquis de ces deux jours valent plus. Nous nous séparons avec beaucoup d'espoir, nous avons vu qu'il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. L'essentiel c'est de vouloir », a-t-elle souligné.

« La science ne s'achète pas, elle se partage »

Félicitant l'initiateur des journées, le Dr Congolais Eudes Itoua, qui avait lancé les premières journées en décembre 2010, a indiqué : « Vous avez créé une association, je pense que celle-ci nous garantit le besoin de travailler ensemble. Seul, on ne fait pas faire grand-chose mais, ensemble on peut tout. Notre Afrique a besoin de développement et nous avons vu que nous pouvons compter sur la coopération nord-sud. La preuve est que nous avons avec nous les Dr Gary Parker des USA, Michelle Whitte de la Grande-Bretagne et nous avons vu ce qu'ils peuvent nous apporter. »

À côté de cette coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud s'impose : « Nous avons vu aussi cette volonté des uns et des autres qui ont dû braver beaucoup de choses pour être là. Avec cette volonté nous irons loin. C'est avec ces mots d'espoir que nous nous séparons tout en attendant impatiemment les troisièmes journées », a martelé la Camerounaise Geneviève Bengono.

En fin de session, le deuxième membre du comité scientifique local de ces journées, le Dr Léonard Atanda, a souhaité bon retour à tous ceux qui ont participé à ces journées : « Nos pays ont beaucoup à se compléter. La science ne s'achète pas, elle se partage, nous comptons sur vous qui êtes déjà là pour les prochaines journées », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

JOURNÉE DU 8 MARS

Combien de femmes lors des prochaines élections ?

C'est la question qui a été posée aux femmes de Pointe-Noire à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme placée sous l'égide Pierre Sama, Secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, en présence d'Anne Marie Mampouya Nkouka et Madeleine Paka Zoulouka, respectivement directrice départementale de la promotion de la femme et directrice départementale de l'intégration de la femme au développement.

Au cours du rassemblement les femmes ont également suivi le mot du Secrétaire général de l'ONU adressé à l'occasion de cette journée, lu par Flore Mireille Mabika, chef du bureau Unicef de la ville océane.

Après un rappel des grandes lignes de l'historique de la journée du 8 mars, les deux femmes ont fait un exposé sur le rôle de la femme dans la société. Elles les ont appelées à s'engager aux côtés des hommes et

à s'impliquer davantage dans la politique et dans le développement du pays. « Combien serons-nous lors des prochaines élections ? », s'est interrogée Anne Marie Mampouya Nkouka. Souhaitant l'augmentation du nombre de femmes aux postes à responsabilité et dans l'administration, elle les a encouragées à se présenter aux prochaines échéances électorales. Ses propos ont rencontré l'assentiment de Pierre Sama qui, s'adressant aux femmes au nom du préfet, les a aussi exhortées à participer au recensement administratif spécial, à aller vérifier leurs noms sur les listes électorales provisoires et à voter.

Commencée comme d'habitude au rond-point Kassai, la marche a réuni de nombreuses femmes des entreprises, institutions, de la société civile, des ONG... Dans une ambiance de fête qui a attiré de nombreux badauds, les femmes - y compris celles des Dépêches de Brazzaville qui

n'ont pas voulu rester en marge de l'événement - vêtues de différents uniformes et pagnes, ont marché sur une distance d'au moins deux kilomètres, escortées par leurs sœurs policières.

Les femmes de la municipalité de Pointe-Noire ainsi que celles des partis politiques (RDPS, PCT, MAR, MUST) et des associations (AMAS Nguli, Lisanga ya bana mama Anto et Bana mama Poto) ont battu le record en nombre. Après le rassemblement final à la préfecture, la foule s'est dirigée vers la Chambre de commerce où se tient la Kermesse des Femmes.

Outre la marche, la journée du 8 mars à Pointe-Noire a été marquée par plusieurs autres activités initiées et organisées par des femmes, notamment des opérations de salubrité, de don de sang, de planting d'arbres, de remise de dons. Le programme du mois de mars, mois dédié à la femme, prévoit par ailleurs d'autres activités dont un tournoi de nzango et plusieurs conférences-débats. Au niveau du Kouilou, une marche des femmes patronnée par Fidèle Dimou, préfet du département, a aussi été organisée dans la sous-préfecture de Mvouti. Jean Baptiste Tchissambou, député de Madingo Kayes, est allé, quant à lui, à la rencontre des femmes de Koubotchi et Loukouala, villages situés dans cette sous-préfecture. À cette occasion, celles-ci ont pu faire état de leurs préoccupations.

Lucie Prisca Condhet



les femmes des Dépêches de Brazzaville lors de la marche

THÉÂTRE

Jean Clauvice Ngoubili, un artiste qui fait ses preuves

Comédien et metteur en scène, Jean Clauvice Ngoubili est aussi interprète. Il a traduit plusieurs pièces parmi lesquelles *La femme infidèle* de Letembet-Ambilly, *Qui va juger Freeman* du Camerounais Emery Noudgep et *Vermeer beau bleu* de Dominique Wittorski.

C'est d'ailleurs cette pièce de Dominique Wittorski qui lui donne une bourse en 2007 pour participer au festival Déplaçons-nous et monter un spectacle avec des comédiens français à Mantes-la-Jolie, à 60 kilomètres de Paris. Entre autres pièces qu'il a interprétées, citons *Artemisia vulgaris* de Marine Bachelot et *Johnny chien méchant* d'Emmanuel Dongala.

Jean Clauvice Ngoubili est sollicité par de nombreuses troupes théâtrales. Le comédien a commencé à exercer ce métier en classe de sixième, en 1989. Il a fait ses preuves dans plusieurs troupes, notamment la troupe Bivelas, les Ya Mboté,.... Jean Clauvice Ngoubili a interprété la pièce de Guillaume Oyono Mbia intitulée *Jusqu'à nouvel avis*, sous la direction de Pierre Claver Mabiala.

En mars 2000, il crée la Compagnie Bobatu, qui est un atelier professionnel dont le travail ne se fait que par contrat. Le directeur artistique de Bobatu travaille en symbiose avec les artistes des différentes troupes. «Dans mes prestations, je travaille souvent avec les comédiens du théâtre national. Par exemple, en décembre dernier, nous avons présenté ensemble à l'Institut français du Congo, la pièce «Un jour ma mémoire» qui est une co-écriture du comédien écrivain congolais Louya

Victor Mpené Malela et de l'écrivaine journaliste malgache Michelle Rakotoson», a-t-il indiqué.

Le comédien évoque les difficultés rencontrées lors du montage d'un spectacle

«Elles sont d'ordre financier; vesti-



Jean Clauvice Ngoubili

mentaire. Un spectacle ne peut pas être monté en un jour; le minimum c'est un mois. Il faut déplacer les artistes, les habiller; acheter le décor; les accessoires. C'est tout un budget», avance-t-il. Et d'ajouter: «Le ministère de la Culture et des Arts ne nous encourage pas, alors on se débrouille à notre manière. Le théâtre a existé et il existera toujours. Il y a un adage qui dit: c'est dans la merde qu'on peut faire pousser les roses. On ne doit pas trop appuyer sur le ministère sinon on ne fera absolument rien.»

L'artiste s'est par ailleurs indigné de l'inattention accordée au talent des

artistes comédiens et écrivains. «Nous sommes moins respectés dans notre pays mais mieux considérés ailleurs. Pour preuve, la fête sur Tchicaya U'Tamsi est mieux fêtée au Gabon qu'au Congo; celle de Sony Labou Tansi est mieux fêtée en France qu'au Congo, c'est très dés-

olant», a poursuivi le comédien. Rappelons que Jean Clauvice Ngoubili a travaillé comme metteur en scène dans l'Union des femmes artistes du Congo (Ufac). De 2002 à 2013, le comédien a produit plusieurs créations et réalisé de nombreuses tournées. Il participe souvent au festival Mantsina sur scène dirigé par Dieudonné Niangouna. Signalons aussi que sa Compagnie Bobatu envisage cette année de faire des spectacles et des créations à l'Institut Français du Congo. Aucune date n'a été toutefois communiquée.

Rosalie Bindika

ONSSU

Kindamba signe son retour dans la compétition

Après une longue période d'absence, cette localité du département du Pool a obtenu sa qualification aux jeux départementaux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU) grâce à son succès aux jeux sectoriels.

Le district de Kindamba sera présent aux jeux départementaux de l'ONSSU cette année. La compétition, dans le département du Pool, est prévue du 25 mars au 5 avril prochain. La localité sera représentée par six athlètes en athlétisme et deux équipes au football. Pour le ballon rond, il s'agit du Centre de métier agricole ainsi que de l'école primaire de Milongo Ngabandou respectivement dans les catégories cadets et minimes. Les sportifs de Kindamba compétiront donc dans ces deux disciplines.

En athlétisme, pour les 60m minimes chez les dames, c'est Miayoukou Moundélé qui défendra sa localité alors que chez les hommes, même catégorie, ce sera à Milandou Kiyoundou

de représenter Kindamba. Au 100m, dans la version cadette, Merville Ngamouna chez les dames et Serge Natekouami chez les hommes, seront de la partie, tandis qu'en saut en longueur, la première athlète sera à nouveau alignée en compagnie de Nugesto Kitombo.

performance des athlètes des différents districts notamment celui de Kindamba. Les athlètes de cette localité devront donc multiplier les efforts pour ne pas s'arrêter en si bon chemin. Lors de l'édition 2013 de l'ONSSU à Owando, le département du Pool figurait au bas de l'échelle.



Les athlètes de Kindamba lors des jeux sectoriels

Les jeux départementaux de Kinkala ont pour enjeu majeur la qualification aux jeux nationaux qui se disputeront à Dolisie, dans le département du Niari, d'ici à quelques mois. Ce sera sans doute pendant les grandes vacances scolaires. La qualification du département du Pool dépendra de la

Pour l'édition de cette année, le district de Kindamba souhaite faire de son mieux pour permettre au département de se faire des médailles. Mais il faut commencer par les glaner aux départementaux qui d'ailleurs sont qualificatifs aux jeux nationaux.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 23^e journée

Titularisé au milieu de terrain, Marvin Baudry a récupéré beaucoup de ballons lors de la victoire d'Amiens sur le Red Star (2-0). Le défenseur polyvalent a d'ailleurs marqué le but de la victoire: auteur d'une première tête au ras du poteau en première période, il a récidivé avec plus de réussite à la 55^e. Remplaçant, Kévin Koubemba est entré à la 83^e. Yven Moyo, Jean-Bryan Boukaka et Dorian Ngoma n'étaient pas dans le groupe.

De retour de blessure, Jordan Masingo était titulaire lors du match nul de Vannes chez le Paris-FC (1-1).

Remplaçants, Jules Iloki et Damien Mayenga sont entrés en jeu aux 63^e et 90^e minutes lors du succès de Luçon face à Strasbourg (1-0).

Rahivi Kifoueti n'était pas dans le groupe de Carquefou, tenu en échec à domicile par Colomiers (1-1).

CFA, 21^e journée

Groupe A

La réserve de Lille va l'emporter à l'Entente SSG (3-1). Titulaire, Barel Mouko s'est illustré à trois reprises face à Ribadeira (24^e), Pierreharles (62^e) puis Yosri (74^e). Battu à la 90^e par une tête de Pierreharles. Balthazar Mbizi était titulaire lors de la défaite de Mantes à Aubervilliers (1-2).

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors de la victoire de Lens à Quevilly (0-2).

Sans Mignon Ndingha, remplaçant, Villemomble s'incline chez l'AC Amiens (0-2).

Groupe C

Dylan Bahamboula, titulaire, et Monaco font match nul à Rodez (0-0).

Donneil Moukanza, blessé, n'était pas dans le groupe de Valence, vainqueur 2-1 à Marignane.

Groupe D

Remplaçant, Cédric Lubasa est entré en jeu à la 61^e lors de la défaite de Romorantin à Pontivy (0-1). Dalnath Miatoudila était suspendu lors du match nul de Viry-Châtillon à Concarneau (0-0).

CFA 2

Groupe A, match en retard de la 15^e journée

Kévin Koubemba, Yven Moyo et Dorian Ngoma étaient titulaires lors de la victoire d'Amiens face à Bastia (3-1), mercredi 5 mars. Dès la 1^{re} minute, Koubemba servait Ngoma pour l'ouverture du score. Ngoma qui se muait ensuite en passeur pour Moyo. Un succès important marqué du sceau du Congo.

Groupe A, 18^e journée

En déplacement chez l'UJA Maccabi Paris, la réserve d'Amiens et ses Congolais font match nul 0-0.

Groupe B

Le FC Evry de Christopher Missilou, remplacé à la 65^e, et d'Isaac Ngata fait match nul à Saint-Quentin (0-0).

Groupe C

Dolan Bahamboula est entré en jeu à la 85^e minute lors du succès de Nancy à Saint-Louis et Oxence Mbani (3-1).

Groupe E

Thernand Bakouboula et Echirolles s'inclinent à l'ESS Pennoise de Marseille (0-2) aux termes d'un match houleux comme les Phocéens en ont le secret.

Groupe G

Angers et Owen Itoua, titulaire et remplacé à la 64^e, coulent à Châtelerault (0-3).

Camille Delourme

LIGUE DES CHAMPIONS

Les résultats des matchs retour du premier tour

Primeiro de Agosto (Angola) - AC Léopards (Congo) : 2-0 (1-4 à l'aller)
Al-Ahly (Égypte) - Young Africans (Tanzanie) : 1-0 (0-1 à l'aller 4-3 tab)
Al Ahli Benghazi (Libye) - Berekum Chelsea (GHA) : 2-0 (1-1 à l'aller)
TP Mazembe (RDC) - Astres Douala (Cameroun) : 3-0 (1-1 à l'aller)
Séwé Sport (Côte d'Ivoire) - BYC (Liberia) : 1-0 (3-3 à l'aller)
CS Sfaxien (Tunisie) - Dedebe (Ethiopie) : 2-0 (2-1)
Coton Sport (Cameroun) - Flambeau de l'Est (Burundi) : 5-0 (0-1 à l'aller)
El Hilal (Soudan) - Stade Malien (Mali) : 2-0 (0-0 à l'aller)
AS Vita Club (RDC) - Dynamos (Zimbabwe) : 1-0 (0-0 à l'aller)
ES Tunis (Tunisie) - Gor Mahia (Kenya) : 5-0 (3-2 à l'aller)
Kabuscorp (Angola) - Zamalek (Égypte) : 0-0 (0-1 à l'aller)
AS Real (Mali) - Enyimba (Nigeria) : 0-1 (2-1 à l'aller)
Kampala City Council (Ouganda) - Nkana FC (Zambie) : 1-2 (2-2 à l'aller)
Raja Casablanca (Maroc) - Horoya (Guinée) : 1-0, (0-1, 4-5 tab)
ASFA Yennenga (Burkina) - ES Sétif (Algérie) : 0-0 (0-5 à l'aller)
Liga Muçulmana (Mozambique) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) : 0-3 (0-4 à l'aller)

Le tirage au sort des matchs du second tour

Les Fauves du Niari connaissent désormais leurs adversaires pour le prochain tour de la Ligue des champions. Le tirage n'a pas été tendre avec l'AC Léopards, qui devra jouer le match retour à Omdurman, au Soudan, ce qui n'est jamais facile. Le TP Mazembe devra museler les Ivoiriens de Séwé Sport, tandis que Vita Club hérite des Sud-Africains de Kaizer Chiefs
Al Ahli Benghazi (Libye)- Al-Ahly (Égypte)
Séwé Sport (Côte d'Ivoire)- TP Mazembe (RDC)
Horoya (Guinée)- CS Sfaxien (Tunisie)
Real Bamako (Mali)- ES Tunis (Tunisie)
ES Sétif (Algérie)- Coton Sport (Cameroun)
AC Léopards de Dolisie (Congo)- El Hilal (Soudan)
V-Club (RDC)- Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)
Nkana (Zambie)- Zamalek (Égypte)

C.D.